

UNIVERSITE DE OUAGADOUGOU
==--==--==--==
Faculté des Langues, des Lettres, des Arts
et des Sciences Humaines et Sociales
(F.L.A.S.H.S)
==--==--==--==
DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE
==--==--==--==

MEMOIRE DE MAITRISE

THEME :

**LES MUTILATIONS SEXUELLES FEMININES
AU BURKINA FASO :
LE CAS DE LA PRATIQUE DE L'EXCISION
DANS LA SOCIETE BWA DE HOUNDE**

PRESENTE ET SOUTENU PAR :

Alimata KONATE

Sous la Direction de Monsieur Boureima OUEDRAOGO, Docteur en Sociologie

Ouagadougou, décembre 1993

DEDICACE

A mon père

A ma mère

A mes frères et sœurs.

REMERCIEMENTS

Nous adressons nos sincères remerciements et notre reconnaissance à :

Monsieur Boureima OUEDRAOGO, notre Directeur de mémoire pour ses conseils et sa disponibilité, en dépit de ses multiples occupations. Recevez à travers ce document notre profonde gratitude ;

Monsieur Yimian Albert KABORE qui n'a ménagé aucun effort quant au dépouillement des questionnaires et à la saisie du document. Les mots nous manquent pour vous exprimer notre gratitude ;

Monsieur Patrice YAMEOGO et Madame Salimata SIDIBE de la Direction Départementale de l'Action Social de Houndé, pour leur aide sur le terrain ;

Tonton Bakary COULIBALY et Tanty Suzanne pour leur générosité quant à la documentation relative à la société bwa qui a été mise à notre disposition ;

Monsieur Tenga SINARE pour son aide ;

Monsieur Pierre NEBIE pour ses conseils ;

Madame Mariam LAMIZANA, Présidente du Comité Nationale de Lutte contre la Pratique de l'Excision ;

Tous mes amis, qui d'une manière ou d'une autre ont contribué à l'élaboration de ce mémoire.

Vifs remerciements

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE.....	6
1. REVUE DE LA LITTERATURE OUVRAGE AYANT TRAIT A LA CONNAISSANCE DE LA SOCIETE BWA	7
1. 1. MEMOIRES PORTANT SUR LA PRATIQUE DE L'EXCISION	8
1. 2. ARTICLE AYANT TRAIT A LA PRATIQUE DE L'EXCISION	9
2. PROBLEMATIQUE.....	10
3. METHODOLOGIE	16
PREMIERE PARTIE :	20
LE PAYS ET LES HOMMES.....	20
CHAPITRE I : LE PAYS	22
CHAPITRE II : LA SOCIETE BWA.....	25
2. 1. LE SYSTEME DE PARENTE.....	25
2. 2. LA COMMUNAUTE VILLAGEOISE.....	26
2. 2. 1. Les « Bwaba »	27
2. 2. 2. Les « Kaani » (forgerons)	27
2. 2. 3. Les « Kakaba » (griots).....	28
2. 3. LE STATUT (OU RÔLE ET PLACE) DE LA FEMME DANS LA SOCIETE BWA	28
DEUXIEME PARTIE :	31
LA PRATIQUE DES MUTILATIONS SEXUELLES FEMININES.....	31
CHAPITRE III : LA PRATIQUE DE L'EXCISION DANS LES MŒURS ET CIVILISATIONS.....	33
3. 1. L'OCCIDENT ET LA PRATIQUE DE LA CLITORIDECTOMIE.....	33
3. 2. L'ORIENT ET L'EXCISION DES FEMMES.....	35
3. 3. L'EXCISION DES FEMMES DANS LES CIVILISATIONS NEGRO-AFRICAINES.....	37
3. 4. LES DIFFERENTS TYPES D'EXCISIONS	39
CHAPITRE VI : LA PRATIQUE DE L'EXCISION AU BURKINA FASO.....	40
4. 1. SITUATION DE L'EXCISION AU BURKINA FASO	40
4. 2. APPROCHE DU COMITE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA PRATIQUE DE L'EXCISION	40
TROISIEME PARTIE :	42
L'ANTHROPOLOGIE DE LA PRATIQUE DE L'EXCISION CHEZ LES BWABA DE HOUNDE	42
CHAPITRE V : LA PRATIQUE DE L'EXCISION CHEZ LES BWABA DE HOUNDE.....	43
5. 1. LA DECISION DE L'EXCISION.....	43
5. 2. L'EXCISEUSE.....	44
5. 3. L'OPERATION D'EXCISION PROPREMENT DITE.....	45
5. 3. 1. Le lieu de l'excision.....	45
5. 3. 2. Description d'une séance d'excision	45

5. 3. 3. Les soins post-opératoires.....	47
CHAPITRE VI : L'ANTHROPOLOGIE D'UNE BLESSURE SYMBOLIQUE.....	48
6. 1. L'EXCISION, UNE PRATIQUE CONSACREE PAR LA TRADITION.....	48
6. 2. Le CLITORIS, « UN ORGANE DANGEREUX ».....	50
6. 3. LE CLITORIS ENTRE LE SAIN ET LE MALSAIN.....	51
6. 4. EXCISION COMME VELLEITE NNORMATIVE DE LA SEXUALITE FEMININE	52
6. 5. DE LA FONCTION GRAPHIQUE DE L'EXCISION.....	52
QUATRIEME PARTIE :.....	55
LE SENS D'EVOLUTION DE LA PRATIQUE DE L'EXCISION CHEZ LES BWABA DE HOUNDE.	55
CHAPITRE VII : ANALYSE DES FACTEURS INTERVENANTS POUR LA CONSERVATION OU LA NON CONSERVATION DE LA PRATIQUE DE L'EXCISION CHEZ LES BWABA DE HOUNDE	58
7. 1. LES CROYANCES RELIGIEUSES.....	58
7. 1. 1. L'animisme	58
7. 1. 2. Religions importées (catholicisme et protestantisme).....	61
7. 2. LE NIVEAU D'INSTRUCTION	62
7. 3. LE LIEU DE RESIDENCE	64
7. 4. LE TYPE DE MARIAGE (MARIAGE MIXTE OU INER-ETHNIQUE).....	65
CONCLUSION GENERALE	67
BIBLIOGRAPHIE.....	68
1. OUVRAGES GENERAUX.....	68
2. RAPPORTS ET ARTICLES GENERAUX	69
3. OUVRAGES AYANT TRAIT A LA CONNAISSANCE DE LA SOCIETE BWA.....	69
4. OUVRAGES PORTANT SUR LA PRATIQUE DE L'EXCISION.....	70
5. MEMOIRS, ARTICLES PORTANT SUR LA PRATIQUE DE L'EXCISION.....	71
ANNEXES.....	72

INTRODUCTION GENERALE

Pratiques très anciennes, qui contrairement à ce que l'on pourrait penser, ont marqué presque tous les pays du monde, les mutilations sexuelles féminines ont disparu aujourd'hui dans les Etats dits développés d'Europe et d'Amérique, mais persistent encore en Afrique et de façon limitée au Moyen Orient et en Asie du sud-est¹. Elles touchent la grande majorité des femmes des pays dans lesquels elles sont pratiquées. D'après certaines estimations, 70 à 80 000 000 femmes dans le monde sont « mutilées ». Ces mutilations depuis quelques années suscitent des réactions hostiles de la part des occidentaux. Ils les critiquent vivement et parfois de façon excessive.

La presse occidentale les présente comme « des pratiques intolérables », « des sévices infligés » à des femmes et à des fillettes. Leur dénonciation par les féministes et les humanistes, remonte à la fin des années 1960. On découvrait à cet instant avec surprise ces pratiques « barbares » sur lesquelles on ne s'était pas penché jusque là (sauf la Grande Bretagne, puissance colonisatrice qui avait tenté leur abolition). Ainsi, Renée Saurel disait à cet effet, « qu'elles ont fait couler beaucoup de sang depuis des millénaires et beaucoup d'encre depuis deux ans² ».

Ainsi et jusqu'à nos jours en France, le sujet des mutilations sexuelles féminines occupe souvent la une de l'actualité lors de découvertes de cas d'excision ou d'accidents survenus par suite de cette opération. On a pu voir des parents ayant fait exciser leurs enfants ou celle ayant pratiqué l'opération (l'exciseuse) condamnés par la justice³.

Mais cette lutte contre ces pratiques ne se limite pas uniquement aux Etats occidentaux. On constate que depuis ces dernières années, il s'est opéré une « prise de

¹ Michel Erlich : « La femme blessée », Essai sur les mutilations sexuelles féminines, Editions Harmattan, 1986.

² Renée Saurel : « l'enterrée vive », Les temps modernes, Paris, février 1979, ai 1980 (N° 319-406) cité par Michel Erlich.

³ En France, le 08 janvier 1993, une Gambienne Madame Teneng Jahate, trente-quatre (34) ans a été condamnée par la cour d'assise de Paris à cinq (5) ans de prison dont quatre (4) avec sursis pour avoir fait pratiquer l'excision de ses filles. L'an dernier également, une exciseuse a été condamnée à cinq (5) ans de réclusion.

conscience » des autorités gouvernementales de plusieurs pays africains, plus précisément du Burkina Faso où l'on note la présence d'un comité national de lutte contre la pratique de l'excision qui mène des actions de sensibilisation sur le terrain.

Notre intérêt pour ce sujet, résulte d'un stage mené en année de licence sur le thème « Excision dans la société siamu d'Orodara » (chef-lieu de la province du Kéné Dougou, ville située au sud-ouest du Burkina) où l'excision est une pratique courante et qui auparavant était accompagnée de multiples cérémonies et s'inscrivait dans le cadre de l'initiation, de l'intégration de la jeune fille dans la société, plus précisément son passage de l'enfance à l'âge adulte.

Dès cet instant, nous nous sommes intéressés au thème (excision) et, en année de maîtrise, nous l'avons retenu comme sujet de mémoire afin de savoir quel pouvait être le fondement d'une telle pratique dans une société où elle ne s'est jamais accompagnée de cérémonies et où la femme jouit d'une certaine liberté sur le plan sexuel et matrimonial.

En outre, l'intérêt par les autorités gouvernementales à ce sujet nous incite à mieux comprendre celui-ci dans nos sociétés.

Notre approche de l'excision en une compréhension du phénomène excision dans une société donnée à savoir la société bwaba.

Et en un essai d'analyse, nous tenterons de cerner l'influence de certains éléments tels que l'école, les religions importées, le brassage communautaire (mariage inter-ethnique) sur cette pratique dans la même société.

1. REVUE DE LA LITTÉRATURE OUVRAGE AYANT TRAIT A LA CONNAISSANCE DE LA SOCIÉTÉ BWA

1. Nazi BONI : « Crépuscule des temps anciens » Présence africaine 1961.

Cet ouvrage de Nazi BONI nous retrace le mode de vie des bwaba avant la colonisation, mode de vie essentiellement basé sur les travaux champêtres, la chasse et les guerres inter-tribales.

L'auteur n'évoque pas les pratiques que sont la circoncision et l'excision. Il fait cas uniquement de l'initiation des hommes du dô. Et, cette initiation se faisait bien après le mariage et ce, à la demande des non-initiés (appelés « bruwa »).

Une fois initiés, ils devenaient des « yenissa ».

A partir des éléments de cet ouvrage, nous pouvions avancer que le bwaba traditionnellement ne connaissait peut-être pas ces pratiques

2. Jean CAPRON : « Communauté villageoises bwa ».

Mali - Haute-Volta

Tome I - Fascicule 1

Paris, Institut d'Ethnologie

Musée de l'homme 1973.

L'ouvrage porte sur cadre général à savoir le bwamu et ses habitants (les bwaba), la situation historique, culturelle et démographique. Il décrit également le cadre social. Cette description comporte un essai sur la formation de trois communautés villageoises (Sabwera, Toukoro, Dissankwi) ; des éléments pour une approche de la société villageoise bwa et un aperçu sur quelques aspects de l'organisation et la pratique sociale bwa et l'organisation des activités économiques.

1. 1. MEMOIRES PORTANT SUR LA PRATIQUE DE L'EXCISION

1. Ernest BATIONO : « Les mutilations sexuelles au Burkina Faso : description et stratégies de lutte, le cas de l'excision. ENAM, mémoire de fin de cycle année 1990-1991.

Ce mémoire consiste en une description des mutilations sexuelles pratiquées au Burkina Faso, en une analyse des stratégies de lutte déjà mises en œuvre et enfin, en la recherche d'autres stratégies de lutte susceptibles de contribuer efficacement à l'éradication totale du fléau.

2. Léonie NANDNABA : « La pratique de l'excision et les mentalités modernes chez les Mossés de Pabré » (Burkina Faso). Université nationale du Bénin. Faculté des Sciences de la Santé, Ecole Nationale des Assistants Sociaux. Année académique 1987-1988.

Ce mémoire consiste en une définition au sens étymologique de l'excision, en une élucidation de ses influences sur les mentalités modernes et réciproquement en une révélation de son impact socioculturel et sanitaire sur la population et notamment la population féminine. Et enfin, la contribution de l'assistant social dans le processus de l'éradication de cette pratique.

1. 2. ARTICLE AYANT TRAIT A LA PRATIQUE DE L'EXCISION

Nicole SINDZINGUE : « Le plus et le moins, à propos de l'excision », in Cahiers d'Etudes Africaines, 65, vol. XVII (I) page 65-75, 1977.

Dans les cultures africaines et les descriptions anthropologiques, la circoncision et l'excision sont considérées comme des processus symétriques.

Nicole SINDZINGUE dans son article tente de démontrer que tel n'est pas le cas, sous un angle sociologique et même académique parce que beaucoup d'encre sont versées au sujet de la circoncision. Ce point de vue ou cette conception est due à une prédisposition psychologique et/ou à une culture liée à une explication probablement enracinée dans la nature profonde des relations existantes entre hommes et femmes dans les deux sociétés africaine et occidentale.

2. PROBLEMATIQUE

Les mutilations sexuelles féminines sont des pratiques anciennes qu'on rencontre aujourd'hui encore dans de nombreux pays.

L'excision ou clitoridectomie ou circoncision féminine en fait partie et c'est cette pratique qui est ici l'objet de notre étude.

Selon le dictionnaire de médecine Flammarion Paris 1979-1982, la mutilation est « la perte partielle ou complète d'un membre, d'un segment de membre ou d'un groupe externe, nez, oreille, testicule par exemple ». Le terme mutiler a un sens très voisin de « blesser, couper, écharper, estropier »⁴.

Quant à l'excision, elle est la « section et l'ablation d'un fragment d'organe de faible dimension »⁵. Le terme « excision » exprimant l'action de trancher, est apparu selon le « Petit Robert » (1979) au courant du XIV^e siècle, il semble avoir été employé pour la première fois comme synonyme de clitoridectomie par Bruce J⁶.

Pour la médecine, le clitoris est un organe sain et l'ablation d'un organe sain équivaut à une mutilation. Mais qu'est-ce qu'un organe sain ? Si le clitoris est sain biologiquement, l'on peut se demander s'il le demeure au niveau des représentations que s'en font les sociétés qui pratiquent l'excision.

Sur le plan des représentations, le clitoris fait l'objet de multiples interprétations. Une première perception du clitoris par la société bwa, s'attache aux caractéristiques biologiques de cet organe : il est « pointu » de surcroît « sale », il n'est pas « beau » à voir ; il peut « piquer » la verge de l'homme lors de la conjonction sexuelle ; cette piqûre peut être mortelle. Cet organe est également cause d'une maladie appelée « Gnian » en bwamu chez la femme.

⁴ Dictionnaire Paris 1984.

⁵ Dictionnaire de médecine Flammarion, Paris 1975-1982.

⁶ Bruce J. : « voyage en Nubie et en Abyssinie pour découvrir les sources du Nil pendant les années 1768, 1769, 1770, 1771, 1772 et 1773 », tome V, Paris, Pancoucke 1791, cité par Michel Erlich.

L'on ne saurait se contenter de la justification de l'excision sur la base de cette perception du clitoris. L'on expliquerait alors une pratique sociale telle que l'excision par un fait biologique.

De ce fait, il faut aller au-delà de ce discours en poursuivant le questionnement sociologique de cette pratique. Cela nous conduit à rechercher derrière les caractéristiques physiques et les propriétés que la société associe au clitoris en tant qu'organe biologique, un enjeu d'ordre culturel.

D'un point de vue strictement biologique, le clitoris n'est pas plus « laid », plus « sale » plus « piquant » qu'un autre organe ; dans le fond ces caractéristiques ne s'attachent pas au clitoris en tant qu'organe biologique mais en tant qu'organe social, ce qui est mis en cause n'est pas l'organe mais sa représentation.

Dans nombre de sociétés africaines, on prête au clitoris le pouvoir vicieux de rendre la femme sexuellement incontinente, aussi la pratique de l'excision s'identifie à une précaution visant à diminuer l'appétit sexuel chez la femme, de sorte que soient assurées sa virginité jusqu'au mariage et la fidélité conjugale que son mari exige d'elle. D'ailleurs, dans certaines sociétés, l'excision d'une fille n'est pas l'affaire des seuls parents mais aussi celle de son mari ; d'où la contribution importante du fiancé aux cérémonies d'excision de sa promise (cas siamu, gourmantché, etc.).

Ce souci de contrôle et de normalisation de la sexualité féminine, nous l'avons observé également chez les bwaba. Mais l'excision pratiquée dans cette perspective ici, se présente alors à nous comme une institution paradoxale : la société bwa est connue pour sa relative « permissivité » sur le plan des mœurs sexuelles.

En effet, bien que la société bwa connaisse un système patrilinéaire où l'enfant prend le nom de son père et où les grandes décisions sont prises par les hommes au niveau communautaire comme au niveau familial, la femme jouit d'une certaine liberté sur le plan sexuel et matrimonial par rapport à la plupart des femmes appartenant aux autres sociétés du Burkina Faso. La jeune fille bwa perd la virginité dès la puberté (d'ailleurs

celle-ci n'est pas recommandée pour le mariage) et la femme bwa prend l'initiative quand elle le désire de quitter son mari pour rejoindre son amant.

A titre d'exemple, référons-nous aux écrits du Dr Jean Cremer⁷. Dans son ouvrage, il nous relate l'abondance extrême de maximes et de sentences souvent répétées qui montrent la place que tient dans la conversation et dans la vie la liberté des mœurs. En voici quelques exemples : « le calao dit qu'il ne peut s'envoler s'il ne prend son élan ». On sait que ce gros oiseau au bec difforme ne saurait s'élever dans l'air sans avoir couru une quinzaine de mètres, de même la fille doit s'exercer, prendre son élan avant le mariage. « Il n'y a pas qu'un seul baobab pour donner toutes les feuilles à mettre dans la sauce ». Ceci pour dire que leur choix n'est pas embarrassé. Ainsi, l'instabilité matrimoniale, l'abandon du domicile conjugal, l'adultère de la femme sont des faits fréquents en pays bwa. L'administration coloniale a même été confrontée à ce problème⁸.

A l'inverse, chez les Gourmantché et les Mosse, la virginité de la femme est très valorisée. Chez les premiers, les rapports sexuels pré-maritaux sont passibles d'une amende et la grossesse d'une fille non mariée est une honte et une cause de déshonneur pour la famille, plus grave que ne peut l'être un meurtre⁹.

De prime abord, la pratique de l'excision en tant que velléité normative de la sexualité féminine a plus d'« affinités électives » avec la substance morale de certaines sociétés qu'avec celle de la société bwa : « les institutions et l'opinion sont extrêmement indulgentes à l'égard de toutes les circonstances de la vie de la procréation. Aucun formalisme, ni moralisme dans ce domaine... »¹⁰.

⁷ Dr Jean Cremer : « Les Bobo : la vie sociale » tome III. Matériaux d'ethnographie et de linguistique soudanaise.

⁸ Dans une lettre datant du 15 avril 1952 de l'administration de la France d'Outre-Mer commandant le cercle de Dédougou, adressée à Monsieur le Gouverneur de la Haute-Volta à Ouagadougou, on lit ceci : « l'abandon du domicile conjugal, l'adultère de la femme, c'est le délit le plus fréquent, un véritable drame en pays bobo en particulier. La femme quitte son mari après 6 mois, 1 an, 10 ans de mariage pour la moindre bagatelle, parfois même sans aucune raison ou simplement en disant « je n'aime plus mon mari ». Il existe des villages où toutes les femmes ont quitté leur mari plus ou moins définitivement. Certaines femmes sont à leur 2^e, 3^e, 4^e, voir 5^e mariage.

⁹ Delmas - Soulié Françoise : « Place de la femme dans la famille chez les mossé de Haute-Volta : tradition et évolution en milieu urbain », 1982.

¹⁰ Jean Capron : « communautés villageoises bwa » Mali - Haute-Volta, Institut d'Ethnologie, Paris, 1973, page 146.

Si la virginité prénuptiale ou la fidélité conjugale ne constitue pas réellement la substance morale qui sous-tend la pratique de l'excision chez les bwaba (contrairement à ce qui se dit dans le discours commun) alors avec quels autres faits de culture cette pratique se trouve-t-elle en rapport ? Faut-il mettre cette pratique en relation avec l'initiation ?

Depuis les travaux de A. Van Gennep¹¹, l'excision est incluse dans la catégorie de « rites de passage » intervenant lors de la puberté. Elle est souvent considérée comme s'inscrivant dans le cadre des rites d'initiation qui introduisent l'adolescente à part entière dans la catégorie des adultes, et, ce faisant, lui permettent d'accéder pleinement à la vie sociale (cas siamu, sénoufo, gourmantché, etc.). Là aussi, nous ne pouvons que souligner le caractère paradoxal de l'institution, car dans la société bwa, l'excision n'a pas une forme initiatique et ne s'accompagne ni de rites ni de cérémonies. Ainsi, l'excision chez les bwaba n'a pas non plus de rapport avec l'initiation comme dans d'autres sociétés.

Notons également que dans les cultures africaines et les descriptions anthropologiques, la circoncision et l'excision sont souvent considérées comme des « processus symétriques ».

Dans les textes consacrés aux rites de passage, l'excision est souvent considérée comme la « pendant symétrique » féminin de la circoncision. Cependant, dans la société bwa traditionnelle, l'excision existe mais la circoncision est absente.

Voilà, ce qui complète à trois les paradoxes d'une institution dont nous n'avons pas fini d'épuiser le questionnement sociologique.

Pourquoi le bwaba traditionnel ne circonçoit-il pas son garçon mais excise sa fille ?

Considère-t-il le clitoris comme un organe en trop chez la femme ? Autrement dit, quelle représentation s'est fait-il ?

¹¹ A. Van Gennep : « les rites de passage », Paris 1909, réimprimé Paris La Haye 1969.

Après avoir écarté la conception biologique donnée comme explication à la pratique qui ne nous satisfait pas et après avoir écarté les éléments tels que la virginité, la fidélité, l'initiation auxquels on ne peut lier l'excision chez les bwaba, à quoi peut-on alors lier cette pratique dans cette société ?

Pourquoi l'excision chez les bwaba ? Y a-t-il une raison qui explique l'excision aussi bien chez les autres que chez les bwaba ?

Ou alors les bwaba ont-ils une raison différente de celle des autres ? Quelles sont les fonctions sociales de la femme bwa ? Pour définir cette fonction sociale, le bwaba a-t-il besoin d'exciser sa fille ?

Hypothèses

Ce questionnement sociologique de la pratique de l'excision chez les bwaba nous conduit à formuler quelques hypothèses :

Hypothèse centrale : L'excision remplit chez les bwaba une fonction graphique visant à marquer la différence sociale entre l'homme et la femme.

- L'islamisation joue en faveur du maintien de la pratique de l'excision ; mais elle donne à cette pratique une autre fonction avec un autre contenu ethnique : la normalisation de la sexualité féminine. Par contre, la christianisation sans jouer nettement en faveur du recul de la pratique, ne l'encourage pas.

- Cependant, le processus de « laïcisation » (développement de la scolarisation, urbanisation) joue en faveur d'une régression de la pratique.

- Enfin, l'état de la famille influence la pratique dans le sens de sa reproduction ou de sa régression :

. Selon le niveau d'homogamie (homogamie d'ethnie, de profession, de religion)

. Selon le degré de décomposition du tissu familial : la décision d'exciser une fillette tend à ne plus être tributaire de la conception et de la pratique de l'autorité au sein du système familial traditionnel, mais à dépendre de l'attitude personnelle du père vis-à-vis de la pratique.

3. METHODOLOGIE

Notre étude concerne la société bwa de Houndé.

Pour la présente étude, nous nous sommes intéressés à trois villages bwaba tous situés dans le département de Houndé. Ce département a été retenu compte tenu de nos connaissances du milieu et de nos moyens financiers limités.

Pourquoi ces trois villages (Houndé, Dohoun, Dossi) ont été choisis dans le département ? (Confère carte représentant ses trois localités en annexes). Ce choix a été fait en fonction de nos hypothèses d'étude. Ainsi, Houndé a été retenu parce que c'est le chef-lieu de département. C'est une localité qui connaît un processus d'urbanisation favorisé par la présence de la Société des Fibres et Textiles (SOFITEX) ; du Collège d'Enseignement Général (CEG) et de quelques services administratifs. On y note également un fort brassage ethnique et l'implantation de l'islam.

Dohoun car c'est un village où la religion catholique est fortement implantée et où il y a une tendance à l'abandon de certaines coutumes.

Quant à Dossi que l'on peut qualifier de village « conservateur », son choix se justifie du fait que c'est un village typiquement représentatif des coutumes bwa.

Toujours, tenant compte des hypothèses formulées, nous avons introduit dans notre échantillon des bwaba résidant à Ouagadougou afin de savoir comment se présente la pratique à leur niveau. Car la ville est à la fois facteur et symbole de changement et est souvent perçue comme facteur de « destruction » et de désorganisation sociale.

Pour le recueil des données, nous avons utilisé le questionnaire et l'entretien semi-directif (dont le contenu vous est livré en annexes).

Le questionnement a été retenu afin de pouvoir vérifier les hypothèses et de voir si certains éléments n'ont pas d'influences sur les opinions et les comportements des enquêtés face à la pratique de l'excision.

Il a été administré à tout bwaba âgé d'au moins 15 ans (homme et femme). Il nous a permis de cerner les caractéristiques de nos enquêtés (âge, sexe, situation matrimoniale, niveau d'instruction, religion, etc.) ainsi que le pourquoi de la pratique et la position des enquêtés face à ce phénomène.

Quant à l'entretien, nous l'avons utilisé afin d'avoir des données qualitatives sur la société bwa et sur le phénomène excisionnel dans cette société. De ce fait, nous avons utilisé deux guides.

. Un premier guide d'entretien adressé aux vieux, aux vieilles, aux détenteurs de la coutume. Grâce à ce guide, nous avons connu les structures sociales et politiques et religieuses de la société bwa, les fondements de la pratique de l'excision.

. Un deuxième guide pour les exciseuses, elles qui font l'opération pour connaître le pourquoi, les différentes significations, la représentation du clitoris, le déroulement de l'opération, les instruments utilisés, etc.

Au total, notre échantillon compte 89 personnes dont 46 hommes. Leur âge est compris entre 16 et 68 ans. Mais comment avons-nous opéré le choix de notre population d'étude ?

Le choix de la population d'étude s'est fait à partir de variables qui sont effectivement en corrélation soit avec les comportements que nous voulons étudier, soit avec d'autres facteurs qui interviennent dans les hypothèses que nous avons formulées.

Ainsi, la variable de l'ethnie nous a permis de donner un contour précis à notre population d'étude puisque nous nous intéressons exclusivement aux bwaba âgés de 15 ans au moins. Cette limitation arbitraire de l'âge répond à un souci de compréhension imposé par la nature de l'étude.

Pour la variable de la spatialité (milieu rural et milieu urbain), le choix des différents lieux a déjà été justifié ci-dessus.

La variable sexe car la perpétuation de la pratique de l'excision est le fait aussi bien des hommes que des femmes. Cette variable se révèle importante car elle permet de mieux appréhender la pratique de l'excision. De ce fait, la population d'étude compte presque autant d'hommes que de femmes (46 hommes et 43 femmes).

D'autres variables s'articulant autour de cette variable sexe, ont été retenues dans le souci méthodologique de s'assurer qu'aucune situation importante pour la compréhension du sujet n'a été omise.

Ces variables sont : la religion, la profession, le niveau d'instruction, etc. Ainsi, le tableau suivant donne un aperçu de la répartition de la population d'étude selon les différentes variables (cf. tableau ci-dessous).

Pour le choix des enquêtés de Ouagadougou, nous avons utilisé la méthode dite « sondage en double de neige ».

La répartition du nombre d'enquêtés selon telle ou telle variable, bien qu'ayant un caractère arbitraire, s'est faite à partir de la variable de la spatialité et aussi des spécificités de chaque localité.

Ainsi, selon que la localité soit un village, un centre semi-urbain ou encore un centre urbain, on aura un nombre élevé ou faible d'enquêtés dans telle ou telle variable. Par exemple, le nombre d'enquêtés ayant un niveau secondaire est presque inexistant à Dohoun (seulement 1) et Dossi alors qu'il s'élève à 19 à Houndé. De même, le nombre d'animistes est plus élevé à Dossi (13 contre 8 à Dohoun et 11 à Houndé) que dans les autres localités et celui des catholiques plus élevés à Dohoun (13 contre seulement 2 à Dossi et 12 à Houndé).

Répartition des enquêtés selon quelques caractéristiques socioculturelles

PREMIERE PARTIE :

LE PAYS ET LES HOMMES

Nous ne pourrions étudier la pratique de l'excision chez les Bwaba sans préalablement parler brièvement de leur pays et de leurs coutumes dont Jean Capron a largement fait cas dans ses différentes monographies.

De ce fait, pour plus de précisions, nous renvoyons le lecteur aux monographies de Capron sur les Bwaba¹².

¹² Jean Capron : « Communautés villageoises Bwa » ; Mali - Haute-Volta, tome I et II. Institut d'Ethnologie, Musée de l'Homme ; Paris 1973 pour le Tome I.

CHAPITRE I : LE PAYS

Situé en Afrique Occidentale et à l'intérieur de la boucle du Niger, le Bwamu, territoire occupé par des Bwaba s'étend depuis Sofara à l'extrême Nord du Mali jusqu'aux approches de Bobo-Dioulasso au Burkina Faso.

Au Burkina Faso, les Bwaba occupent les provinces du Mouhoun, de la Kossi et une partie du Houet.

Le Bwamu est une région plate, traversée dans sa partie médiane par le Mouhoun (ex volta noire), au Sud-Est par le Grand Balé ou « tui » (affluent du Mouhoun).

La portion sud-ouest s'appelle « Tui'man » (derrière Tui) et forme la préfecture de Houndé.

Si l'on excepte l'extrême sud, l'ensemble du pays bwa appartient à la zone climatique Nord-Soudanienne. C'est une zone privilégiée de culture de coton et de maïs.

Du point de vue historique, l'histoire du Bwamu est très mal connue. La raison principale semble être le fait que les habitants fassent partie des peuples dits « anarchistes » car ils n'ont jamais accepté de se constituer en un ensemble politique avec un pouvoir centralisé et une capitale. Ils ont toujours refusé de constituer un Etat au-dessus de la communauté villageoise. Cela explique pourquoi la conquête du Bwamu n'a jamais pu être ni effective, ni durable au cours de l'histoire des grands ensembles de l'Afrique de l'ouest, car il fallait conquérir village après village. Mais cela ne veut pas dire qu'il soit resté en marge de l'histoire de l'Afrique de l'ouest. Les Bwaba ont subi au Nord dans les régions de Djenné notamment, le contre coup de la fin de l'empire du Ghana qui vit l'exode des Soninkés dont une partie occupa le Nord, repoussant les Bwaba vers le Sud, tandis qu'une partie s'infiltra le long du pays bwa. Ceci s'est passé vers le IV^e siècle.

Les Bwaba subirent également les invasions des peuls venus du Macina, dans la première moitié du XIXe siècle, invasions qui ont abouti à l'installation des principautés peules de Barani et de Dokuy dans l'actuelle préfecture de Nouna.

Du côté sud et sud-ouest, les Bwaba ont subi depuis le début du XIIIe siècle jusqu'à la colonisation française les assauts des Ouattara de Kong implantés à Bobo-Dioulasso.

Malgré tous ces mouvements, les communautés villageoises ont résisté à toute tentative guerrière, d'assimilation politique et de conversion religieuse.

« Elles ont su opposer aux deux courants politiques des savanes soudanaises et voltaïques constituées, à l'ouest par les grands empires islamisés du Mali et du Songhaï, à l'est par les empires mossés de tradition féodale, un véritable « rideau culturel » plus ou moins impénétrable »¹³.

Il apparaît aujourd'hui qu'il n'y eut de vraie domination sur les Bwamu que celle des Français au début du XXe siècle.

Mais rappelons que dans les années 1915 et 1971, les Bwaba ont manifesté une dure et longue résistance contre les troupes françaises¹⁴.

Cependant, ces différents faits cités ci-dessus et leurs conséquences n'ont pas provoqué de perturbation sur l'organisation traditionnelle. Avant l'avènement de certaines influences telles que la colonisation et les religions importées au XXe siècle, la société bwa pratiquait la religion du « do » et appartenait au groupe des « sociétés de type villageois sans pouvoir centralisé »¹⁵.

Et, comme ayant toujours été à l'abri des influences politiques étrangères, le Bwamu a su conserver son système socioculturel.

¹³ J. Capron : « Association d'âge, économie, pouvoir chez les populations Bwa PSEWYA » in Paulme D. (dir.), *Clases et associations d'âge en Afrique de l'ouest*, Paris, Plon, 1971.

¹⁴ Nazi Boni : « Crépuscule des temps anciens » ; Paris, Présence Africaine, 1962.

¹⁵ J. Capron : « Communautés villageoises Bwa », op. cit.

CHAPITRE II : LA SOCIETE BWA

Le Bwamu, territoire occupé par les Bwaba forme un grand ensemble hétérogène du point de vue des limites administratives et des mœurs mais homogène du point de vue organisation socioculturelle. Partout l'organisation sociale est fondée sur la répartition en grandes familles patriarcales.

2. 1. LE SYSTEME DE PARENTE

Dans le système socioculturel bwa, la famille est la base de tout l'édifice social. L'homme en est le chef. A l'échelon supérieur se situe la « maison » ou grande famille que l'on pourrait appeler aussi la concession. La « maison » bwa réunit une famille étendue, patrilinéaire, à résidence virilocale. Elle peut comporter 30 à 40 personnes. Les hommes y entrent par naissance ou adoption et les femmes par mariage. Cette « maison » est placée sous la tutelle du plus vieux du lignage, le plus ancien. Il prend le titre de chef de « maison » ou « duso ». Son autorité ne s'étend pas seulement à ses frères cadets et aux descendants de ceux-ci. Il exerce son autorité sur un ensemble de familles élémentaires dont les chefs se reconnaissent en ligne paternelle, un ancêtre connu et nommé. C'est ce groupe que Jean Capron appelle groupe agnatique (c'est-à-dire les descendants d'un même ancêtre mâle). Le chef de « maison » est le prêtre, le juge, l'administrateur des biens communs. Sur le plan religieux, c'est le chef de « maison ». C'est également lui qui décide de l'excision de toutes les filles de la « maison ».

Les fonctions de chef de « maison » se transmettent de père aîné à frère cadet, puis à l'aîné des fils en cas d'extinction de la branche des pères. Cette grande famille est maintenue unie par le travail en commun. L'agriculture est la forme principale de l'économie. Tous les travailleurs de la « maison » exploitent en commun un terroir indivis, de sorte que la communauté familiale vit en autarcie « assurant par elle-même et pour elle-même la quasi-totalité des produits de consommation courante »¹⁶

¹⁶ J. Capron : « Univers religieux et cohésion interne dans les communautés villageoises traditionnelles ». Africa, international African institute, Oxford University Press, XXII, April 1962, p. 137.

Et chaque famille mène sous l'autorité de son chef la politique matrimoniale qui lui convient. Selon Claudette Savonnet-Guyot, on peut parler d'unités politiques autonomes car les « maisons bwa ont le contrôle de leur production comme de leur reproduction »¹⁷.

Mais d'une manière générale, sur le plan matrimonial, il existe une exogamie absolue au niveau de la « maison ». Tout lien de parenté dont le témoignage existe ou dont la preuve peut être apportée par des témoins vivants, constitue un empêchement de mariage. Dans certains villages, l'exogamie au niveau patriclan est de règle. Mais la pratique de la polygamie prolongeant le célibat des autres, l'exogamie patriclanique a été souvent observée au niveau du seul village, permettant ainsi à un homme d'épouser une femme du même patronyme dans un autre village.

2. 2. LA COMMUNAUTE VILLAGEOISE

Plusieurs grandes familles constituées comme nous venons de le décrire et indépendantes les unes des autres forment le village.

Pour les Bwaba, le village est la plus haute institution sociale et politique, il n'y a rien au-dessus. Le « loso » ou chef de village est le représentant le plus âgé du lignage fondateur ; il assure la direction politique du village, et pour ce faire, est assisté d'un conseil d'anciens, ne disposant que d'un droit de délibération, mais vis à vis duquel il lui est difficile de s'opposer longtemps, sans risque de faire éclater l'unité politique de la communauté. Un chef de terre exerce étalement par droit héréditaire les fonctions sacerdotales en ce qui concerne le culte de la terre pour tout le village.

La communauté villageoise bwa vit et se maintient grâce à de solides institutions qui reposent sur un fondement socio-religieux. L'univers religieux bwa n'est pas différent de celui des autres ethnies animistes de l'Afrique. Les divinités se rencontrent

¹⁷ Claudette Savonnet-Guyot : « Etat et Sociétés au Burkina : essai sur la politique africain ». Karthala, 1986.

partout. Au centre d'elles, on trouve « Do » qui est la « clef de voûte de toute la cosmogonie bwa ». « Do » régit des forces qui s'appliquent tant au domaine social qu'au domaine naturel. C'est le Dieu de la pluie et le principal des Dieux du village. Il veille sur la fécondité et sur la santé des villageois. Chaque enfant qui naît lui est présenté pour qu'il étende sa protection sur ce dernier. Pourtant, cet enfant « n'est pas encore en vie » ; « il n'a pas reçu la force ». Cette force, il ne l'acquerra que plus tard, par la quête et la maîtrise de la connaissance. Il existe trois grandes périodes dans cette quête : les années d'apprentissage (qui s'étalent sur une vingtaine d'années) durant lesquelles les adolescents, puis les jeunes adultes ne cesseront de demeurer des « enfants ignorants » ; les années de maturité durant lesquelles les hommes de « Do » représenteront la force vive du village et de l'association d'âge ; les années de sagesse, enfin, durant lesquelles les anciens de « Do » accèderont aux plus hautes charges et aux plus grands honneurs¹⁸.

Du point de vue spécialisation professionnelle, la société bwa se divise en trois groupes :

2. 2. 1. Les « Bwaba »

Ils sont les plus importants numériquement et socialement et ont pour activité principale le travail de la terre, tâche noble et prestigieuse en pays bwa qui confère au « bwani » (l'homme bwa) toute son honorabilité.

2. 2. 2. Les « Kaani » (forgerons)

Dont l'activité principale est le travail des métaux et leurs épouses se consacrent au travail de la poterie. Les forgerons occupent une place particulière dans la société, ils sont l'élément de paix, chargés des négociations visant à la paix et à la réconciliation au sein de la communauté villageoise. Sur le plan religieux, ils passent pour ceux qui peuvent accomplir des miracles, neutraliser n'importe quel génie, bénir et sanctifier.

¹⁸ J. Capron : « Univers religieux et cohésion interne dans les communautés villageoises traditionnelles » op.

2. 2. 3. Les « Kakaba » (griots)

Qui ont pour activité principale la musique traditionnelle et le tissage. Bien qu'ils jouent un rôle important dans la société, ils jouissent de peu de considération sociale. Ce sont les gardiens de la tradition orale et de ce fait tout informés de l'histoire de toutes les familles.

D'une manière générale, c'est l'endogamie qui existe au sein de chacun des trois groupes.

2. 3. LE STATUT (OU RÔLE ET PLACE) DE LA FEMME DANS LA SOCIÉTÉ BWA

Les fonctions que la société bwa attribue à la femme est d'être une bonne épouse et une bonne mère de famille. Elle doit non seulement enfanter pour assurer la continuation du clan, mais aussi donner à ses enfants une éducation conforme aux usages et coutumes du groupe. La femme bwa s'occupe durant la petite enfance de la formation physique, affective et satisfait les besoins matériels de ses enfants. Elle est entièrement responsable de l'éducation et de l'instruction des filles depuis leur naissance jusqu'au mariage.

La femme bwa participe aux travaux champêtres de la « maison » dans la limite d'opérations bien circonscrites. Elle est sollicitée pour l'ensemencement des champs communs. Cette tâche lui est confiée parce que dans la pensée religieuse bwa, la femme incarne la fécondité. Elle participe également aux récoltes. Cette participation de la femme bwa aux travaux champêtres entre dans le cadre de l'assistance du mari et est compensée par une prime d'encouragement non négligeable sur les produits transportés. En plus, l'extraction du beurre de karité et la fabrication du soubala permettent à la « Bwahani » (femme bwaba) d'avoir ses propres ressources. Le brassage du dolo et pratiqué pour le

même objectif. La femme bwa jouit d'une réelle liberté d'action et dispose librement de ses biens propres. Il en est de même sur le plan matrimonial (confère problématique).

La coutume permet à une femme bwa d'un âge avancé qui n'a pas d'enfant de sexe masculin ou à une femme âgée qui a les moyens financiers, d'avoir une « bru ». La femme âgée fait la cour à une jeune fille exactement comme un homme. Si la fille donne son accord, elle vient « se marier » avec la femme qui devient sa belle-mère. Cette dernière est désormais déchargée des travaux champêtres puisque sa « bru » la remplace. C'est l'institution du « yaro han » littéralement « femme de mon fils ». Les deux femmes cohabitent mais la « bru » se choisit au sein de la grande famille, un ami qui va s'occuper de la faire enfanter.

Cette situation traduit une manifestation concrète de l'indépendance de la femme bwa. Mais cette institution a presque disparu de nos jours car aucune fille n'accepte encore ce genre d'union.

Sur le plan religieux, c'est une femme qui est toujours responsable de l'entretien de la case des ancêtres ou du fétiche familial.

Ce chapitre sur la société bwa se termine par une brève présentation du département de Houndé. Peuplé de 46 330 habitants¹⁹, le département de Houndé se situe dans la province du Houet, sur l'axe Ouagadougou-Bobo-Doulasso, à 102 km de Bobo-Dioulasso. Il a pour limites administratives la ville de Dédougou au Nord, celle de Bobo-Dioulasso à l'ouest, celles de Diébougou au sud et de Boromo à l'Est. La population quant à elle, est composée de Bwaba qui sont les autochtones, de Mossi, Peuls, Dioula et Dafing comme allogènes. (Confère carte page suivante).

¹⁹ INSD : « Recensement général de la population », 1985.

Carte

DEUXIEME PARTIE :

LA PRATIQUE DES MUTILATIONS SEXUELLES FEMININES

Carte

CHAPITRE III : LA PRATIQUE DE L'EXCISION DANS LES MŒURS ET CIVILISATIONS

Il existe une unanimité en ce qui concerne l'ancienneté des mutilations sexuelles. La mise à jour des vestiges archéologiques dans la vallée du Nil a siècle dernier a confirmé l'existence de ces pratiques, attestée par des témoignages remontant aux débuts de l'ère chrétienne. En effet, s'il est facile de reconnaître leur ancienneté ou de situer géographiquement les zones dans lesquelles elles sont pratiquées²⁰, il n'est, par contre pas très aisé de situer leurs origines. Les recherches paléopathologiques n'ont pas permis jusqu'à présent une connaissance précise de l'origine de ces pratiques.

3. 1. L'OCCIDENT ET LA PRATIQUE DE LA CLITORIDECTOMIE

Contrairement à ce que l'on pourrait penser aujourd'hui, l'excision a existé dans certains pays occidentaux. Selon certains chercheurs, l'excision aurait même connu ses débuts en Grèce. En effet, la mythologie grecque évoque un mariage entre la terre et le ciel. Mais ce mariage n'a jamais connu de bonheur du fait de sa stérilité. Cette stérilité serait due au fait qu'une colline s'est interposée entre les deux partenaires. Dans cette mythologie grecque, la colline équivaut au clitoris. D'où la nécessité de raser cette colline s'impose afin que le couple (terre et ciel) puisse procréer.

Ce mythe nous rappelle celui des Dogons sur l'union entre la Déesse Amma et la terre. La Déesse Amma était obligée d'abattre la termitière considérée comme le clitoris de la terre, qui se dressait entre eux afin de s'unir avec cette dernière²¹.

Toujours en Occident pas plus tard qu'au siècle dernier, des médecins estimaient que par la clitoridectomie, certaines maladies comme l'épilepsie et la nymphomanie pouvaient être vaincues.

²⁰ Confère carte sur les régions où sont pratiquées la circoncision, l'excision et l'infibulation.

²¹ Marcel GRIAULE : « Dieu d'eau », Fayard, 1966, p. 24.

Pour Dawson B.E., « de nombreuses névroses et même psychoses trouvent leur origine dans les conditions pathologiques du capuchon clitoridien »²².

En Amérique, l'excision circulaire du prépuce clitoridien était pratiquée également pour soigner des femmes qui souffraient de l'anaphrodisie. Même si l'excision est bannie aujourd'hui par les sociétés occidentales, ce n'est pas pour autant qu'elle n'a pas existé chez elles. Michel Erlich rapporte que dans le « Quotidien du Médecin du 12 décembre 1982 » un chirurgien de Londres déclare effectuer régulièrement pour raisons « culturelles ou psychologiques » des opérations de ce type. Et même la médicalisation de l'excision a tenté certains pays occidentaux comme l'Italie où le Secrétaire d'Etat à la santé à l'époque (1988) a confirmé l'existence de dispensaire et d'hôpitaux du système national qui pratiquaient la clitoridectomie sur des fillettes africaines²³.

²² DAWSON B.E.: « Circumcision in the female, its necessity and how to perform it ». The American journal of Clin. Med., 22, 1915, cité par M. Erlich : « La femme blessée », Edition Harmattan, 1986.

²³ Jean-Pierre Clerc : « Excisions officielles en Italie ». Le monde du 24 février 1988.

3. 2. L'ORIENT ET L'EXCISION DES FEMMES

Pour de nombreux auteurs de la fin d XIXe siècle, l'Égypte est considérée comme le berceau de la circoncision. Les preuves formelles de cette pratique, la plus ancienne des mutilations sexuelles ont été effectivement retrouvées en Égypte. La première d'entre elles, datant du troisième millénaire avant Jésus Christ a été retrouvée par Loret sur les parois d'un monument funéraire de la IVe dynastie à Saqqarah.

Ainsi donc, des chercheurs attribuent également l'origine des mutilations sexuelles féminines à l'Égypte. Le paléopathologue allemand Dieck²⁴ a fait état de la découverte en 1915 et 1920 de deux cadavres féminins datant du néolithique inférieur dans les tourbières de l'Allemagne du Nord.

Les corps des deux femmes originaires de l'aire (pahraonique) présentaient des cicatrices évocatrices de l'infibulation. Cet état de fait pourrait accréditer la thèse de l'existence de cette pratique dans l'Égypte pré-dynastique.

Pour les chercheurs adeptes de cette thèse, ces pratiques auraient été instituées par les pharaons. Les activités des hommes à cette époque les avaient obligés à prendre des « mesures de sécurité » vis-à-vis de leur « bien » : la femme. Ainsi, les femmes étaient infibulées à l'épave pendant que leurs maris guerroyaient à la conquête de nouveaux territoires ou pour sauvegarder ceux déjà conquis.

Cependant, pour les coptes d'Égypte qui partagent avec les musulmans le même attachement à l'excision, cette pratique indispensable pour toute femme serait d'origine hébraïque et non égyptienne.

De même, certaines sources font croire que l'excision provient originellement du coran. Une croyance populaire allant en faveur de cette thèse se fonde sur l'histoire d'Ibrahima (Abraham) et de Sarata (Sarah). Sarah est censée avoir fait exciser

²⁴ Dieck A: « Beschneidung von Frauen und Männern in Vorund Frühgeschichtlicher Zeit » Curare, 4, 11981, cité par Michel Erlich, op. cit.

l'autre femme de son mari Hadiara (Hagar) quand les rapports se sont détériorés entre elles. Et, depuis cet instant, l'excision s'est étendue chez les musulmans.

Une autre version raconte qu'après avoir été chassée, Hagar et son fils Ismaëla (Ismaël) allèrent à Yathribb, ce dernier grandit, devient un beau garçon et fut demandé en mariage. Sa mère déclara qu'ils sont circoncis (hommes et femmes) et n'épouseront que ceux qui le sont.

Ainsi, les femmes se font exciser et Ismaël les épousa. De leur union naquirent de nombreux enfants. A partir de ce moment, l'excision devient une pratique courante dans le pays et les contrées avoisinantes.

De même, Léon l'Africain²⁵ qui, né musulman à Grenade mais converti au catholicisme, qualifiait l'excision de « pratique ordonnée par Mahomet ».

Cependant, il convient de lever le doute sur cette version du problème, car l'excision se pratiquait dans certains pays devenus musulmans avant l'avènement de l'Islam. Diverses sources arabes du VI^e au Xe siècle, témoignent de l'ancienneté et de la généralisation de l'excision en Arabie depuis l'époque pré-islamique. Il ressort que l'excision n'est point une pratique instituée par l'Islam. Le prophète ne l'a-t-il pas dit en s'adressant à une exciseuses : « La circoncision est une « sunna » (obligation) pour les hommes et seulement une « makruma » (recommandation) pour les femmes. Effleurez et n'épuisez point. Le visage embellira et le mari sera ravi »²⁶.

De même, l'absence de cette pratique dans certains pays musulmans tels que l'Iran, la Tunisie et la Turquie constitue une preuve palpable de son caractère anti islamique.

²⁵ Léon l'Africain : « Description de l'Afrique » Paris, Maisonneuve, 1956, tome II.

²⁶ Boudhila A : « La sexualité en Islam ». Paris, PUF, 1975, p. 216.

3. 3. L'EXCISION DES FEMMES DANS LES CIVILISATIONS NEGRO- AFRICAINES

Pratique ancestrale répandue dans les sociétés africaines, l'excision faisait partie intégrante des rites d'initiation marquant la puberté sociale. Plusieurs raisons (d'ordre esthétique, moral, etc.) sont avancées pour justifier cette pratique dans les sociétés négro-africaines. Mais qu'en est-il de l'origine de cette pratique, à laquelle ces sociétés accordent tant d'importance. Jusqu'à nos jours, aucune étude n'a apparemment permis de préciser l'origine de cette pratique.

Pour le cas du Burkina, il semblerait que l'excision se soit implantée plus précisément chez les Mossé par le canal de l'islam dans les années 1784 à 1791²⁷. Marie Mechtilde Ilboudo situe son origine à l'avènement de Naba Kom, fils de Naba Zombri. La mère de Naba Kom, femme musulmane, issue du groupe yarcé, aurait introduit la pratique de la circoncision chez les garçons et l'excision chez les filles.

Cependant, comme nous l'avons démontré dans la section précédente, l'excision n'est pas une pratique imposée par l'islam. Elle n'est également pas l'apanage de la seule religion musulmane. Au Burkina, l'excision est pratiquée aussi bien par les animistes, les chrétiens que les musulmans.

De même, selon certaines sources, la pratique de l'excision était connue dans les différents groupes ethniques avant l'avènement des religions importées²⁸.

Selon Hovelacque A., ce serait une erreur de croire que cette pratique a été introduite en Afrique par l'islamisme. Elle lui est certainement antérieure ; on la rencontre en effet chez bon nombre de populations où l'influence mahométane ne s'est jamais fait sentir »²⁹

²⁷ Marie Mechtilde ILBOUDO, citant Joseph KI-ZERBO dans son étude sur « Le rôle des femmes dans la politique des sociétés africaines ».

²⁸ Cheikh Anta DIOP : « Nations Nègres et cultures ». Présence Africaine, Paris, 1979, tome I, pp 210-211.

²⁹ Hovelacque A. : « Les nègres de l'Afrique sus-équatoriale ». Paris, Lecrosnier et Babé, 1889, p. 271, cité par Michel Erlich, op. cit.

3. 4. LES DIFFERENTS TYPES D'EXCISIONS

Nous ne pouvons parler des mutilations sexuelles féminines sans donner les différents types de mutilations existants à travers le monde.

En effet, il existe plusieurs classifications des différents types d'excisions. Ici, nous retiendrons l'une des dernières classifications, celle de Cook R. (1977)³⁰ adoptée par l'Organisation Mondiale de la Santé (O.M.S) comprenant les trois types suivants :

Type I : Excision à minima ou «circoncision sunna » : Elle comporte la résection du prépuce clitoridien. Elle est pratiquée essentiellement dans certaines sociétés musulmanes d'Afrique du Nord-Est : Egypte, Soudan, Arabie du Sud, Indonésie.

Type II : Excision complète avec ablation du clitoris, de ses annexes et des petites lèvres. Elle est la plus répandue (sociétés animiste, musulmane et chrétienne disséminées en Afrique intertropicale).

Type III : Infibulation également appelée « circoncision pharaonique ». Elle est circonscrite à certaines sociétés musulmanes d'Afrique Orientale : Nubie, Soudan, Erythrée, Djibouti, Somalie et de façon exceptionnelle en Afrique Occidentale : Mali, Nord Nigeria.

Chez les Bwaba aussi bien que chez les autres groupes culturels pratiquant l'excision au Burkina Faso, le type II est le type couramment rencontré.

³⁰ Cook R. : « Damage to physical health from pharaaonic circumcison (infibulation) of females, a review of the medical Ittirature », compte rendu de la conférence de presse de « Terre des Hommes » Genève, 25 avril 1977.

CHAPITRE VI : LA PRATIQUE DE L'EXCISION AU BURKINA FASO

4. 1. SITUATION DE L'EXCISION AU BURKINA FASO

La quasi-inexistence d'études en matière d'excision ne nous permet pas de présenter une situation exhaustive de celle-ci au Burkina Faso. Dans ce pays, l'excision est pratiquée largement par toutes les ethnies avec quelques castes d'exception tels les forgerons et les masquiers. Fran Hosken estime dans son étude sur les mutilations sexuelles féminines à 70 % les femmes du Burkina qui seraient excisées.

L'âge de l'excision varie d'une ethnie à une autre mais est généralement associé à des événements significatifs de la vie des femmes : naissance, adolescence, premières menstrues, mariage, etc.

Mais depuis un certain nombre d'années, l'excision est de plus en plus condamnée au Burkina Faso.

4. 2. APPROCHE DU COMITE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA PRATIQUE DE L'EXCISION

La lutte contre la pratique de l'excision ne date pas d'aujourd'hui. Depuis la colonisation, l'administration s'était penchée sur cette pratique. Elle cherchait à savoir les raisons qui justifiaient la pratique et l'attachement de la population à celle-ci. Plus tard en 1975, une campagne radiophonique avait soulevé la question. Mais c'est depuis l'avènement de la révolution que l'excision constitue une des préoccupations de l'administration burkinabé. Ainsi, un comité national a été créé en mai 1990. Le comité national et ses démembrés, les comités provinciaux de lutte contre la pratique de l'excision œuvrant en vue d'une prise de conscience des méfaits de cette pratique traditionnelle par toutes les couches socioprofessionnelles du pays, l'objectif final étant l'abolition de cette pratique. Pour eux, l'excision est une pratique néfaste pour la santé de

la femme et de l'enfant, qui a de multiples conséquences. Entre autres, on a comme conséquences immédiates l'état de choc dû à la douleur et qui peut aboutir à la mort ; l'hémorragie, les infections locales, le tétanos, etc. Et comme conséquences gynécologiques et gynéco-urinaires, on a l'implantation de kyste dermaïdes parfois très volumineux, la cicatrice cheloïdienne, les infections vaginales, urinaires et de la région pelvienne, la stérilité, la miction douloureuse, etc.

Ce sont toutes ces raisons qui poussent le comité à mener des actions contre cette pratique. Le comité a l'aval des autorités administratives, politiques, des représentations des autorités coutumières et religieuses du pays. Il organise des campagnes massives en vue de dissuader les groupes culturels pratiquant l'excision. Des brochures ont été élaborées et destinées à sensibiliser les populations sur les effets néfastes de cette pratique. Des émissions radio-télévisées sont également organisées.

Pour plus d'efficience, le comité a élaboré un plan d'action pour la période 1992-1995, programme adopté par le gouvernement burkinabé. En attendant « l'opérationnalisation » de ce plan d'action national, le programme d'activités 1992-1993 a été élaboré et est actuellement à sa phase d'exécution.

Cependant malgré les différentes campagnes de sensibilisation organisées à l'intention de toutes les couches sociales du pays en ville comme en campagne, des filles sont toujours excisées dans les villes et campagnes du Burkina Faso.

TROISIEME PARTIE :

**L'ANTHROPOLOGIE DE LA PRATIQUE DE L'EXCISION CHEZ LES BWABA
DE HOUNDE**

CHAPITRE V : LA PRATIQUE DE L'EXCISION CHEZ LES BWABA DE HOUNDE

5. 1. LA DECISION DE L'EXCISION

Le décideur de l'excision varie en fonction de la structure familiale. Dans une famille élargie, c'est généralement les grands-parents paternels (grand-père ou grand-mère) qui décident de l'excision de la petite fille. Le « duso » (chef de « maison ») prend la décision de faire exciser toutes les filles de la « maison ». Voilà pourquoi certaines filles étaient excisées à l'insu ou sans l'accord des parents de celles-ci.

Généralement, ce sont les parents à plaisanterie qui amènent la fille chez l'exciseuse. Ceci afin d'éviter les accidents à cause de la parenté à plaisanterie qui existe entre ces derniers et le père de l'enfant ou l'enfant lui-même. Nous entendons ici par parent à plaisanterie les femmes qui sont du même clan ou village que la grand-mère paternelle de l'enfant. Cependant, il peut exister également une parenté à plaisanterie entre habitants de deux quartiers ou deux villages³¹.

C'est le cas par exemple des habitants de Lokiéhoun (quartier de Houndé) et Toukuy (quartier de Houndé) et également du village de Houndé et de Touaho (village situé à 30 km de Houndé).

Dans certains cas, ces parents à plaisanterie peuvent amener la fillette chez l'exciseuse sans l'accord des parents de celle-ci. Mais ces cas sont très rares de nos jours. Aujourd'hui, de plus en plus et selon le degré de décomposition du tissu familial, la décision d'exciser une fillette tend à ne plus être tributaire de la conception de la pratique de l'autorité au sein du système familial traditionnel, mais à dépendre de l'attitude personnelle du père vis-à-vis de la pratique de l'excision

³¹ Ce cas de parenté à plaisanterie existe dès l'instant où l'un des quartiers ou villages a eu à aider l'autre lors d'une guerre ou d'une manifestation semblable.

5. 2. L'EXCISEUSE

Dans la majorité des cas, l'exciseuse est une femme appartenant ou non à une ethnie ou à une caste distincte de la société dans laquelle elle exerce son « art ».

Chez les Bwaba, la spécialiste de l'excision ou « Han yo kuyo yohun »³² chez ceux de Houndé et « yohun han fwaaro »³³. Chez ceux de Dossi est soit d'ethnie bwaba, soit soumouni ou somono. L'ethnie soumouni ou somoro est une ethnie apparentée aux dafing. Somono signifie littéralement « ceux qui coupent ».

C'était la femme soumouni qui s'occupait de l'excision et des scarifications chez les Bwaba de Dohoun. A Houndé l'exciseuse est une forgeronne bwaba. A Dossi, c'est une Bwaba noble mais de mère forgeronne qui excise.

A la mort d'une exciseuse, celle qui veut lui succéder offre un coq et une pintade à l'exciseuse défunte. On égorge le coq, on le jette, s'il tombe sur le dos, on ouvre son ventre pour regarder ses testicules. S'ils sont blancs, l'offre est acceptée ; s'ils sont noirs, l'offre est rejetée et la prétendante ne peut pas devenir exciseuse. Il en est de même si le coq tombe sur le ventre. Dans ce cas précis, on ne continue plus l'opération. Au cas où l'offre est acceptée, la prétendante « prend le couteau », c'est-à-dire les instruments utilisés par la défunte pour l'opération.

L'exciseuse de Houndé a hérité de sa belle-mère qui, à son tour avait hérité de sa belle-mère. Celle de Dossi de sa mère qui, elle-même avait hérité de sa mère. A Dohoun, il n'y a pas d'exciseuse ; c'est la femme soumouni qui y passe une fois par an pour la pratique.

Par ailleurs, c'est à l'exciseuse que reviennent certains rituels de sang tels que les scarifications, l'accouchement des femmes, etc.

³² Qui signifie « femme qui coupe le sexe féminin ».

³³ Ibidem.

5. 3. L'OPERATION D'EXCISION PROPREMENT DITE

5. 3. 1. Le lieu de l'excision

Généralement, le choix du lieu où se déroule l'opération dépend du caractère individuel ou collectif de la pratique. Dans la société bwa, l'excision revêt les deux caractères (individuel ou collectif), tout dépend de la période et de la disponibilité des parents qui ont des filles à exciser. Il n'y a pas un calendrier particulier et le lieu est habituellement le domicile familial ou chez l'exciseuse. Par contre, chez les Gourmantché par exemple où l'excision est collective, il existe même une « maison de l'excision » qui est celle de doyenne du lignage.

5. 3. 2. Description d'une séance d'excision

Dans la plupart des sociétés africaines animistes ou récemment islamisées ou même christianisées, il existe des prescriptions rituelles d'autant plus élaborées, qu'elles s'inscrivent dans un processus initiatique de passage de l'enfance à l'âge adulte ou d'intégration dans un groupe social restreint. On y retrouve assez souvent les trois phases classiques des « rites de passage » de A. Van Gennep³⁴.

C'est notamment le cas des Siamu d'Orodara, des Mossi de Pabré où la phase préliminaire de la séparation peut précéder de quelques jours la phase opératoire. Au cours de cette phase, les futures excisées sont réunies en un lieu parfois connu des seules initiées sous la direction d'une vieille femme et reçoivent une préparation à leur future vie de femme. Chez les Mossi de Pabré, « la période préparatoire réside essentiellement dans l'isolement des jeunes filles ou novices (nom donné aux jeunes filles avant l'opération) en un lieu sacré pour la vie et l'éducation pré-opératoire³⁵.

Cependant, on ne note pas ces faits chez les Bwaba car l'excision n'a pas une forme initiatique et ne comporte aucune phase préliminaire. Chez les Bwaba, avant

³⁴ Les trois phases classiques des « rites de passage » de A. Van Guennep sont : « la séparation... la marge...[et] l'agrégation ».

d'amener la fille chez l'exciseuse, il y a d'abord une consultation des fétiches par le chef de « maison » ou le père et ce sont ces dernières qui donnent le jour convenable aux parents et leur demandent de faire certains sacrifices. La spécialiste, c'est-à-dire l'exciseuse quant à elle, est avertie un ou deux jours à l'avance. L'excision peut se faire chez elle ou chez les parents de la fille à exciser. Il n'y a pas un âge fixe pour l'excision, généralement c'est le huitième jour après la naissance ou dans le premier mois jusqu'à trois ans. Il est possible que l'excision se pratique entre 10 et 15 ans pour celles qui vivaient à l'étranger.

Le jour de l'opération, l'exciseuse commence en versant de la cendre à terre au nom de ses ancêtres et pour demander leur protection afin d'éviter les accidents. Elle creuse un trou avec une daba et c'est au bord de ce trou que se couche l'excisée et la spécialiste assise en face d'elle. Une fois couchée, la fillette est maintenue à terre par des femmes tandis que d'autres lui écartent les cuisses afin d'éviter tout risque d'accidents des organes avoisinants.

L'exciseuse frotte le clitoris avec de la cendre pour le rendre flasque et faciliter l'opération. Avec son instrument « fohu » dans la main droite, elle récite une incantation avant de passer à l'œuvre. L'instrument « fohu » utilisé pour opérer est plat, de forme rectangulaire et aiguisé aux extrémités. Il sert aussi à raser et à scarifier. Avant, l'excision et les scarifications se faisaient le même jour.

L'exciseuse, après avoir frotté le clitoris avec la cendre, le saisit entre son pouce et son index gauche, et coupe rapidement le clitoris et les petites lèvres. Après, elle asperge la vulve avec de l'eau chaude préalablement recueillie dans un pot en terre cuite. Elle mélange le jus obtenu en écrasant les feuilles d'une plante appelée « kabaro » en bwamu et « bana » en dioula avec de la cendre et met ce mélange dans la plaie, ceci pour éviter une hémorragie. Le sang versé et le clitoris coupé sont recueillis dans le trou creusé. On enterre le clitoris pour qu'il retourne à sa propriétaire en se transformant en un flux de procréation. Si on le laisse sans l'enterrer et si un animal l'avale, c'est l'animal qui procréerait à la place de la fille. On note là que le clitoris comporte une valeur double et antagoniste : d'un côté l'organe demeurant dans le sexe de la fille nuit à sa procréation et

³⁵ Nandnaba Léonie : « La pratique de l'excision et les mentalités modernes chez les Mossé de Pabré ».

de l'autre, l'organe, une fois coupé est considéré comme le germe de la procréation et qu'il faut l'enterrer.

L'excision est pratiquée le matin et après les récoltes, pendant la période froide ou hivernale. Le choix de cette période n'est pas gratuit car d'après les Bwaba, c'est en ce moment que la cicatrisation est plus rapide. L'exciseuse reçoit une somme qui peut varier selon l'âge (500 F pour les moins de 10 ans et 1 000 F pour les 10 ans et plus) pour chaque opération.

Quand il y a un relâchement des intestins ou de la vessie lors de l'opération, on ajoute du miel e 25 F CFA. Les frais d'excision sont supportés par le père.

5. 3. 3. Les soins post-opératoires

Une fois l'opération terminée, la fillette est remise à ses parents. Et c'est la grand-mère ou la mère qui s'occupe d'elle jusqu'à la guérison. Les soins consistent à laver chaque jour la plaie de l'excisée avec une décoction d'écorces d'une plante appelée « luluwire » en bwamu et « gnidéfou » en dioula et dont le nom scientifique est « *pleteopsus suberosa* ». Après ce lavage, on enduit la plaie de beurre de karité. L'excisée ne doit pas manger de sauce de feuilles de baobab jusqu'à la guérison totale. On lui conseille plutôt du poisson. La cicatrisation intervient entre 10 et 30 jours.

CHAPITRE VI : L'ANTHROPOLOGIE D'UNE BLESSURE SYMBOLIQUE

6. 1. L'EXCISION, UNE PRATIQUE CONSACREE PAR LA TRADITION

La coutume ou la tradition, c'est l'une des principales raisons données pour justifier la pratique de l'excision. Certaines personnes, interrogées sur les raisons qui justifient la pratique de l'excision, n'ont pour argument que d'invoquer la « coutume » (cf. tableau ci-dessous).

Tableau N° 2 : Les raisons de l'excision chez les Bwaba de Houndé

Raisons de l'excision	Fréquence absolue	Pourcentage
Coutume	23	25,8
Pour « féminiser » la femme	1	1,1
Pour faciliter l'accouchement	8	9,0
Clitoris, organe dangereux	23	25,8
Clitoris, vilain à voir	2	2,2
Fidélité	11	12,4
Fécondité	7	7,9
Autres	14	15,8
Total	89	100

Pour ces personnes, la notion de « coutume » c'est la règle, ce que les ancêtres faisaient et qu'aujourd'hui tout le monde fait et qui est suffisant en soi comme justification. Ainsi des expressions du genre « je suis né trouvé », « nos ancêtres le faisaient », « je vois les autres faire » sont illustratives. On remarque que les personnes qui évoquent les raisons de la coutume sont en fait celles dont à travers leur discours, on aperçoit une certaine soumission aux valeurs ancestrales, à la pression sociale. Et, ce sont elles qui, pour la plupart ont excisé leurs filles et n'ont pas circoncis leurs garçons, car c'est également une coutume chez eux de ne pas circoncire, les ancêtres ne connaissant pas cette pratique.

Sur les 89 personnes que compte l'échantillon, 67 personnes ont des filles et parmi elles, 36 c'est-à-dire 53,7 % ont excisé leurs filles. Toujours parmi ces 36 ; 33 c'est-à-dire 91,7 % l'ont fait parce que c'est une coutume.

L'excision est alors une pratique consacrée par la tradition. Elle est pratiquée pour un souci de conformité aux règles établies par la société.

Cependant, parmi les personnes dont les filles ont été excisées, il en existe quatre (4) tous les fonctionnaires qui ont assisté « impuissants » à l'excision de leurs enfants. La décision a été prise par le grand-père ou la grand-mère de l'enfant.

Ce fait traduit une fois de plus, le poids de la coutume, de la tradition sur l'individu dans une société. Mais de plus en plus avec la désagrégation du système familial, la décision d'exciser ou pas la fillette revient au père de cette dernière.

6. 2. Le CLITORIS, « UN ORGANE DANGEREUX »

L'une des raisons évoquées pour justifier la pratique de l'excision (confère tableau N° 2 de la section I) est que le clitoris, appelé « lènlèni » ou « biliéni »³⁶ par les habitants de Houndé de Dohoun et « ficani » (objet minuscule) par ceux de Dossi et perçu comme un organe dangereux qui peut blesser l'homme et même provoquer sa mort. C'est un organe viril qui gêne l'homme lors des rapports sexuels avec une femme. Telle est la conception du clitoris chez les Bwaba.

Cependant, sur le plan biologique, le clitoris est un organe sain, érectile mesurant six à sept millimètres de diamètre pour trois à quatre millimètres de long sans danger.

Quelle explication faut-il donner à ce « danger », à cette « gêne » conférée au clitoris ? Est-ce une volonté de domination de la femme ? L'homme qui se retrouve dans une couche conjugale avec une femme non excisée ne sentira-t-il pas une sorte de rivalité, de menace de son autorité ? N'aura-t-il pas le sentiment d'être en rapport avec son semblable ? On retrouve ici l'idée selon laquelle la présence du clitoris chez une femme équivaldrait au phallus et conférerait à la femme, un pouvoir « normalement » réservé à l'homme. Cette idée rejoint celle de Marie Bonaparte³⁷, l'une des rares femmes analystes à s'être intéressée à l'excision. Selon elle, le clitoris est le support de la virilité sexuelle de la petite fille, c'est l'expression de « quelque chose en plus, en trop » fondement de la bisexualité féminine.

Ainsi l'excision supprimera chez la femme ce qui est conçu comme l'équivalent du sexe viril, du « petit pénis » et la réduit à un « trou », un « réceptacle » prêt à recevoir le sexe de l'homme, symbole du pouvoir du mâle. On crée de ce fait sur le plan physique les conditions d'une domination sociale de l'homme sur la femme. La notion de « danger » attaché au clitoris est transféré du plan social au plan biologique. La femme doit être dépourvue de cet organe pour ne plus constituer un danger pour l'homme et pour

³⁶ « lènlèni » signifie gésier tandis que « biliéni » signifie gésier du sexe féminin.

³⁷ Marie Bonaparte : « Notes sur l'excision » cité par Nicole Sindzingue in « Le plus et le moins, à propos de l'excision ».

se ranger dans le type de comportement que l'on attend d'elle, tout particulièrement dans le cadre matrimonial à savoir la soumission et le non-défi du mari.

6. 3. LE CLITORIS ENTRE LE SAIN ET LE MALSAIN

Le clitoris est considéré comme un organe malsain, vilain à voir qui favorise une maladie appelée « gnian » en bwamu. Certaines personnes soutiennent que le sexe excisé est plus propre que celui non excisé. Etre excisée serait donc non pas être propre au plan de l'hygiène mais « propre » au plan social ou moral à occuper la position de femme telle qu'elle est définie par la société. Dire qu'une femme non excisée n'est pas propre reviendrait à dire qu'elle n'est pas « femme » selon la définition socioculturelle donnée par la société à la femme. L'argument de propreté effectue ici un transfert du plan physique au plan social. Ce qui est « malsain », « sale », ce n'est pas le clitoris, c'est plutôt le caractère imputé à la femme non excisée.

6. 4. EXCISION COMME VELLEITE NNORMATIVE DE LA SEXUALITE FEMININE

Certaines personnes en particulier des hommes de religion musulmane voient en l'excision un moyen de préserver la virginité de la jeune fille jusqu'au mariage et la fidélité des femmes mariées. Dans ce cas précise, l'excision est explicitement présentée comme un moyen de contrôle de la sexualité féminine. Cependant comme précédemment évoqué dans la problématique, on ne peut lier l'excision aux vellétés normatives de la sexualité chez les Bwaba. C'est plutôt l'islamisation qui donne ce contenu nouveau à la pratique chez les Bwaba. Car la virginité et la fidélité sont valorisées par cette religion.

6. 5. DE LA FONCTION GRAPHIQUE DE L'EXCISION

En écartant les éléments tels que la conception biologique donnée comme explication de la pratique et les enjeux culturels tels que la virginité, la fidélité et l'initiation auxquels on ne peut lier l'excision chez les Bwaba, nous avons posé des questions sur les fonctions sociales de la femme dans cette société et le rapport existant entre ces fonctions sociales et la pratique qu'est l'excision.

La première fonction que la société bwaba attribue à la femme est d'être une bonne mère de famille. Une femme ne se sent vraiment femme dans son milieu que lorsqu'elle met au monde un enfant.

Chez les Bwaba, la première fonction sociale féminine est la procréation.

La deuxième fonction de la femme bwa est d'être une bonne épouse. A ce titre, elle participe aux travaux agricoles. Elle est sollicitée pour l'ensemencement des champs communs. Cette tâche lui est conférée parce que dans la pensée religieuse bwa comme dans la plupart des sociétés africaines, la femme incarne la fécondité. Et ce ne sont que les femmes fécondes qui peuvent accomplir cette tâche.

Alors que dans la même philosophie traditionnelle bwa, la femme non excisée est susceptible de ne pas avoir d'enfant car elle tuerait tous ses partenaires sexuels. Il y a également cette idée que le clitoris peut empêcher l'accouchement. A partir de ces éléments, nous pouvons avancer que l'excision chez les Bwaba est plutôt liée à la procréation, à la fécondité.

Ainsi, la forgeronne exciseuse Hatuen Didiro³⁸ disait : « Si on supprime cette coutume, les filles ne pourront plus être mères plus tard, c'est comme si on supprimait les naissances ».

Le Bwaba excise sa fille pour qu'elle ne soit pas marginalisée et qu'elle puisse accomplir les fonctions que la société lui assigne. L'excision est donc dans la société bwa, la confirmation de la féminité. De ce fait, il est évident qu'une femme à qui l'on dit que c'est son clitoris qui l'empêche d'avoir un enfant, reste convaincu qu'il lui faut enlever cet organe afin qu'elle puisse procréer et être véritablement « femme ».

Dans ces conditions, la conservation du clitoris est une entrave à la réalisation de la fonction féminine dans sa définition socioculturelle chez les Bwaba. La pratique de l'excision procède donc d'une volonté de définir socialement la femme. On ne naît pas femme, on le devient sous l'instrument de l'exciseuse.

Tout comme chez les Dogons où l'enfant à la naissance est une paire de jumeaux manqués, possédant les deux sexes. L'âme féminine de l'homme se situe dans le prépuce, l'âme masculine de la femme dans le clitoris. Selon eux, par l'excision on ôte à la fille ce qu'elle a de masculin et on restitue sa féminité.

Dire qu'une femme non excisée n'est pas une femme, ce n'est pas refuser de constater sa spécificité biologique mais c'est plutôt dire qu'elle n'a pas reçu la marque du groupe sur son corps qui la reconnaît socialement comme telle. De ce fait, certaines personnes diront d'une femme non excisée d'un autre groupe ethnique qu'elle est femme car l'excision n'est peut-être pas une pratique de son groupe.

Dans la société bwa, la pratique de l'excision peut être perçue comme un marquage, une écriture sur le corps de la femme pour confirmer sa féminité. Ceci nous rappelle F. Kafka³⁹ qui désigne « le corps comme une surface d'écriture, comme une surface apte à recevoir le texte lisible de la loi ».

La fonction de l'excision nettement affirmée est de donner au corps de la femme, en la marquant, un surcroît de fertilité et la capacité de mettre au monde des enfants dans les conditions les plus favorables. Le désir d'augmenter la fécondité de la femme, associé à la crainte de la stérilité constitue le thème majeur des énoncés symboliques : « Ancêtres, faites que le clitoris « semé » à l'image des grains de mil puisse germer et reproduire⁴⁰.

³⁸ Propos de Hatuen Didiro, exciseuse de Boni à l'époque citée dans la lettre du 26 avril 1952 du Commandant de cercle de Bobo-Dioulasso.

³⁹ F. Kafka : « La colonie pénitentiaire », cité par Pierre Clastres : « La société contre l'Etat », p. 153.

⁴⁰ Paroles prononcées par l'exciseuse lorsqu'elle enterre le clitoris.

QUATRIEME PARTIE :

**LE SENS D'EVOLUTION DE LA PRATIQUE DE L'EXCISION CHEZ LES
BWABA DE HOUNDE**

Cette partie sera consacrée à l'analyse des éléments qui interviennent pour le maintien ou l'abandon de la pratique de l'excision dans notre société d'étude. Le phénomène excisionnel évolue-t-il dans quel sens (progression ou régression) ? Et quel que soit le sens, quels sont les facteurs qui interviennent ? Malgré la taille réduite de notre échantillon, nous vous livrons néanmoins les résultats suivants :

- L'échantillon enquêté comporte 43 femmes bwaba, 40 parmi ces femmes c'est-à-dire 93,2 % déclarent avoir été excisées. On constate que le nombre de femmes excisées est nettement plus élevé que celui des non excisées.

- De même dans l'échantillon, nous avons 34 hommes mariés. Sur ces 34 hommes, 33 soit 97,1 déclarent que leur conjointe est excisée. 4 hommes seulement parmi ces 34 ont une conjointe appartenant à une autre ethnie, les 30 autres ont une conjointe bwaba.

En faisant la somme, les 44 femmes bwaba plus les 34 autres (conjointes de nos enquêtés hommes bwaba), on a 78 femmes. Ainsi donc, sur les 78 femmes (dont 74 femmes bwaba) ; 74 sont excisées soit 94,8 %. Cette somme a été faite en considérant les hommes mariés comme étant tous les monogames. De ce qui précède, nous remarquerons que le nombre de femmes excisées est très élevé. Cette analyse précédente s'est faite à partir de la situation des enquêtés eux-mêmes (les femmes mariées bwaba figurant dans l'échantillon et les conjointes bwaba des hommes enquêtés).

Nous pouvons nous référer également à ces mêmes personnes pour savoir ce qui en est de l'excision de leurs filles. Dans notre échantillon, le nombre des personnes qui ont des enfants filles s'élève à 67. Parmi elles, 36 soit 53,7 % déclarent avoir excisé leurs filles (cf. tableau ci-dessous).

Tableau N° 3 : Proportion de filles excisées chez nos enquêtés

Avez-vous excisé vos filles ?	Fréquence absolue	Pourcentage
Oui	36	53,7 %
Non	31	6,3 %
Total	67	100 %

Le nombre de personne qui ont excisé leurs filles est plus élevé que celles qui ne l'ont pas fait. La situation des personnes qui n'ont pas pratiqué l'excision de leurs

filles et celles qui dans l'échantillon n'ont pas pour le moment de filles et souhaiteraient un jour faire exciser leurs filles est donnée dans le tableau suivant :

Tableau N° 4 : propension à l'excision

Pensez-vous faire exciser vos filles ?	Fréquence absolue	Pourcentage
Oui	10	18,9 %
Non	39	73,6 %
Ne sait pas	4	7,5 %
Total	53	100 %

Le nombre de personnes qui ne souhaitent pas exciser leur fille est supérieur à celles qui pensent le faire. Parmi ces 53 personnes, elles sont au nombre de 39 soit 73,6 %.

Déjà on constate qu'il y a un changement. Les parents de nos enquêtés (femmes) et ceux de leurs conjointes (conjointes de nos enquêtés hommes) étaient plus favorables à la pratique de l'excision (sur 78 femmes, 74 soit 94,8 % sont excisées) que nos enquêtés eux-mêmes (sur 67 personnes, 36 soit 53,7 % ont fait exciser leurs filles) et enfin sur 53 personnes (celles qui n'ont pas de filles actuellement) ; 39 soit 73,6 % ne pensent pas pratiquer cette opération sur leurs filles.

Qu'est-ce qui explique ce changement ? Est-ce parce que le système familial se désintègre de plus en plus ? Pourquoi cette disparité de comportement de nos enquêtés ? Quels sont les éléments qui influencent leur comportement face à la pratique de l'excision ?

CHAPITRE VII : ANALYSE DES FACTEURS INTERVENANTS POUR LA CONSERVATION OU LA NON CONSERVATION DE LA PRATIQUE DE L'EXCISION CHEZ LES BWABA DE HOUNDE

7. 1. LES CROYANCES RELIGIEUSES

7. 1. 1. L'animisme

L'animisme est le culte des ancêtres. C'est une religion très ancienne et répandue en Afrique qui attribue une âme aux phénomènes naturels, la société bwaba est fortement animiste. Leur univers religieux n'est pas différent de celui des autres ethnies animistes de l'Afrique. Les ancêtres de la famille constituent le facteur d'unité intangible du groupe familial bwa. Le chef de maison qui est généralement le plus vieux est le maître absolu du culte des ancêtres dont il est le représentant direct auprès des autres enfants de la « maison ». Ce rôle religieux renforce considérablement l'autorité et le pouvoir du chef de « maison ». L'excision étant une pratique ancestrale, c'est lui qui prend la décision de faire exciser les filles de la maison, procède à une consultation des fétiches fait des sacrifices avant ou le jour prévu pour l'opération. Ceci pour demander la protection des ancêtres ; il apparaît ainsi l'aspect religieux de cette pratique. Les parents de la fille ne peuvent que se conformer à la décision prise par le chef de famille car lui désobéir quand il ordonne, c'est désobéir aux ancêtres.

L'animisme à cause de ses fondements et la composition de la cellule familiale accorde une grande importance aux valeurs ancestrales. Dans ce contexte, c'est un devoir pour le pratiquant de cette religion, d'exciser sa fille afin de ne pas s'attirer la colère des ancêtres.

De même dans certaines sociétés animistes telles que la société siamu par exemple, la femme non excisée ne peut pas participer à certains rites, et à son décès, n'a pas de funérailles dignes de ce nom. De ce fait, l'excision sera plus pratiquée par les animistes, que par les personnes appartenant aux religions importées (cf. tableaux ci-dessous).

Tableau N° 5 : Religion et pratiques de l'excision

Religion Avez-vous excisé vos filles	Animistes		Catholiques		Protestants		Musulmans		Autres		Total
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
Réponse	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H+F
Oui	8	12	3	5	2	2	2	2	0	0	36
Non	2	2	11	8	2	4	0	1	1	0	31
Total	24		27		10		5		1		67

Tableau N° 6 : Religion et propension à l'excision

Religion Pensez-vous exciser vos filles	Animistes		Catholiques		Protestants		Musulmans		Autres		Total
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
Réponse											
Oui	3	0	2	2	0	2	1	2	0	0	10
Non	2	2	14	10	3	5	0	2	1	0	39
Ne sait pas	0	1	1	2	1	1	0	1	0	0	4
Total	8		29		12		3		1		53

Sur 24 animistes (tableau N° 5) qui ont des filles, 20 soit 83,3 % ont pratiqué l'excision sur leurs filles.

Et sur un groupe de 8 personnes composé d'animistes n'ayant pas excisé leurs filles et ceux qui n'en n'ont pas, 3 pensent pratiquer un jour cette opération.

Le taux d'excision chez nos enquêtés animistes est plus élevé que chez les adeptes des religions importées. Il est également élevé chez les musulmans. Bien qu'elle n'ait pas beaucoup d'adeptes chez les bwaba, la religion musulmane donne un contenu nouveau à la pratique surtout moral (normalisation de la sexualité féminine) et tend à renforcer celle-ci dans la société bwa.

Toute société produit les formes d'autorité et de liberté qui la définissent. Autant la société bwa reconnaît une certaine liberté de la femme, autant elle ne permet pas à ses membres de rejeter les pratiques ancestrales. L'excision, est de ce fait plus pratiquée par les adeptes de l'animisme, religion ancestrale. Dans cette religion, la liberté individuelle n'existe pas. A cause de l'intégration familiale, toutes les décisions reviennent au chef de famille qui est également le chef du « do ». L'individu dans ce contexte essaie de se conformer aux règles établies par les ancêtres et sachant que l'excision en est une, y accorde une grande importance. Cette religion peut aussi être un facteur de conservation de la pratique de l'excision dans cette société.

7. 1. 2. Religions importées (catholicisme et protestantisme)

Nous entendons par religion importée, une religion venant de l'extérieur et qui est étrangère aux sociétés africaines. Le catholicisme et le protestantisme sont des religions importées. Le catholicisme, c'est l'ensemble des doctrines, des institutions et des pratiques de l'église catholique romaine. Quant au protestantisme, il est l'ensemble des doctrines et églises issues de la réforme⁴¹. Ce sont des religions nouvelles qui sont implantées dans nos sociétés africaines. Elles sont assez développées dans nos zones d'étude.

L'influence de ces religions importées fait que ses adeptes se détournent de plus en plus de l'héritage légué par les ancêtres, lequel héritage connaît des transformations et même des interventions qui le profanent ou en déforment profondément la « nature familiale bwa. L'enfant n'est plus considéré comme un « bien collectif » mais une propriété des parents géniteurs. Dans ce contexte, ce sont eux qui prennent la décision d'exciser ou pas leur fille.

Ainsi nous constatons que nos enquêtés catholiques ou protestants excisent moins leurs filles (cf. tableau N° 5 et N° 6). Notre échantillon comporte 27 catholiques qui ont des enfants filles, parmi eux 19 soit 70,3 % n'ont pas pratiqué l'excision sur leurs filles. Chez les protestants, ce taux est de 60 %. De même, pour les catholiques, sur 29 personnes (celles qui n'ont pas excisé leurs filles et celles qui n'en n'ont pas pour le moment) 24 soit 82,7 % ne pensent pas pratiquer cette opération sur leurs filles. Ce taux est de 66,6 % chez les protestants. L'excision est moins pratiquée par les catholiques et les protestants que les animistes. Contrairement à la religion animiste dans les religions importées (catholicisme et protestantisme) l'individu échappe plus ou moins à l'emprise familiale et à certaines valeurs ancestrales auxquelles il n'accorde pas assez d'importance (quand bien même en Afrique, on embrasse une religion nouvelle sans toutefois être détaché de l'ancienne). Il échappe à certaines pratiques et n'excise sa fille que quand il le désire.

⁴¹ Ces définitions proviennent du « Petit Larousse en couleur », 1980.

L'Eglise devient de ce fait sa nouvelle famille, alors que l'Eglise n'encourage aucunement ces pratiques. Dans aucun des testaments, (ancien comme nouveau) on ne fait allusion à l'excision des filles. D'ailleurs les premiers missionnaires de notre pays ont fait comprendre à nos premiers chrétiens que l'Eglise et Dieu n'approuvaient pas les mutilations.

Toujours à travers notre étude, on constate que l'homogamie de religion a une influence sur la pratique. Les couples homogènes catholiques ou protestants sont moins favorables à l'excision que ceux animistes. Sur 23 animistes en situation d'homogamie religieuse, 19 soit 82,6 % ont excisé leurs filles. Tandis que ce taux est nul chez les catholiques et protestants. Il s'ensuit que le développement de ces religions importées (catholicisme et protestantisme) pourrait favoriser un recul de la pratique dans notre société d'étude.

7. 2. LE NIVEAU D'INSTRUCTION

L'instruction a-t-elle une influence sur la pratique de l'excision dans sa société bwa ? L'instruction c'est l'action d'instruire, de donner des connaissances nouvelles. Avec l'avènement de la colonisation les Africains ont été scolarisés et ont acquis un certain niveau d'instruction. Cela ne va se faire sans un changement de l'organisation sociale traditionnelle. De l'idéal communautaire qui était la règle, nous assistons au développement de l'individualisme. L'influence de l'école favorise cet individualisme et entraîne une « dislocation » des collectivités traditionnelles. La mentalité de ceux qui y vont, se transforme et entraîne un changement dans leur comportement sur tous les plans. Ceci est plus accentué lorsque le niveau d'instruction de la personne est plus élevé.

Ainsi, nous constatons dans notre société d'étude que l'excision est moins pratiquée par les instruits que les non instruits (confère les tableaux ci-dessous).

Tableau N° 7 : Niveau d’instruction et pratique de l’excision

Niveaux	Sans niveau	Primaire	Secondaire	Supérieur	Ecole coranique	Autres	Total
Avez-vous excisé vos filles ?							
Oui	24	6	4	0	1	1	36
Non	10	4	9	5	0	3	31
Total	34	10	13	5	1	4	67

Tableau N° 8 : Niveau d’instruction et propension à l’excision

Niveaux	Sans niveau	Primaire	Secondaire	Supérieur	Autres	Total
Pensez-vous exciser vos filles ?						
Oui	5	0	5	0	0	10
Non	9	7	16	4	3	39
Ne sait pas	3	0	0	1	0	4
Total	17	7	21	5	3	53

Sur 34 personnes non instruites, (tableau N° 7) 24 soit 70,5 % déclarent avoir excisé leurs filles. Tandis que ce pourcentage est faible chez les instruits et varie en fonction de leur niveau. Pour ceux qui ont le niveau primaire, il est de 60 % ; pour le niveau secondaire 44,4 % et personne parmi ceux qui ont le niveau supérieur n’a excisé sa fille. De même, quant au souhait de pratiquer l’excision pour les personnes qui n’ont pas encore excisé leurs filles et celles qui n’ont pas d’enfants filles pour le moment 29,4 % des instruites désirent pratiquer cette opération sur leurs filles. Pour les instruits du niveau supérieur, personne ne souhaite pratiquer cette opération sur sa fille.

L’influence de l’instruction sur le phénomène excisionnel est plus prononcé dans les couples homogènes du point de vue instruction, sur 29 couples homogènes de non instruits, 20 soit 68,9 % ont excisé leurs filles. Tandis que ce taux est nul chez les couples homogènes instruits ayant un niveau supérieur.

De ce qui précède, l’instruction, la scolarisation ont une influence sur la pratique de l’excision dans le sens de la régression. Avec l’école qui occasionne des changements au plan intellectuel et culturel, les instruits ont une mentalité différente de celle des non instruits. Chez les instruits, l’individualisme est assez développé et l’emprise

familiale est moins prononcée. Ils tendent beaucoup plus vers la famille restreinte où le père est chef de famille. En plus, ils connaissent à travers leurs lectures, les conséquences néfastes de l'excision.

De ce fait la scolarisation, l'instruction peuvent jouer un rôle important dans le rejet de la pratique. Ils influencent la pratique dans le sens de la régression.

7. 3. LE LIEU DE RESIDENCE

Le lieu de résidence a-t-il une influence sur la pratique de l'excision dans notre société d'étude ? Nous entendons par lieu de résidence, le lieu d'habitation de nos enquêtés qui est soit le milieu rural, soit semi-urbain ou encore urbain. Le milieu rural (village) est souvent considéré comme le lieu où il existe un respect des coutumes ancestrales et de l'organisation sociale traditionnelle. Au village, dans une communauté où la liberté individuelle est sérieusement entamée, tenter d'échapper à la loi des ancêtres, c'est trahir les siens, se faire maudire par eux.

Par contre la ville est perçue comme un facteur de désorganisation et de destruction sociale. En ville l'emprise familiale se relâche. Ainsi une étude de l'Institut Nationale du Burkina relève que dans les « villes le pourcentage des femmes excisées ne cesse de décroître, sur 1411 femmes examinées en 1979 dans 14 dispensaires urbains, 623 seulement soit 44 % étaient excisées, soit un taux largement inférieur à celui des campagnes⁴².

A travers notre étude (confère tableau 9) on constate effectivement que l'excision est moins pratiquée en milieu urbain qu'en milieu rural.

Tableau N° 9 : Lieu de résidence et pratique de l'excision

Lieu de résidence	Dossi	Dohoun	Houndé	Ouaga	Total
Avez-vous excisé vos filles ?					

⁴² Journal libération du 18-19 mai 1985 dans l'article « le Burkina Faso contre la coutume de l'excision ».

Oui	15	6	14	1	36
Non	1	14	7	9	31
Total	16	20	21	10	67

Tableau N° 10 : Lieu de résidence et propension à l'excision

Lieu de résidence	Dossi	Dohoun	Houndé	Ouaga	Total
Avez-vous excisé vos filles ?					
Oui	15	6	14	1	36
Non	1	14	7	9	31
Total	16	20	21	10	67

A Dossi (milieu rural par excellence) sur 16 personnes ; 15 soit 93,7 % ont excisé leurs filles. A Dohoun, milieu rural mais où le christianisme est développé, sur 20 personnes, 6 soit 30 % ont excisé leurs filles. A Ouagadougou centre urbain, sur 10 personnes, 1 soit 10 % a excisé sa fille. On constate que le taux d'excision est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain. Le faible taux de Dohoun s'explique par l'importance accordée à la religion catholique dans ce village. Car le christianisme sans nettement jouer pour le rejet de pratique, ne l'encourage pas.

Il s'ensuit que l'urbanisation pourrait laisser espérer un recul de la pratique de l'excision. En milieu urbain, l'individualisme est très prononcé, l'individu est confronté à plusieurs civilisations et tente de négliger les coutumes et les valeurs ancestrales. Dans ce milieu, le type de famille privilégié est celle restreinte. Tandis qu'en milieu rural, le respect des coutumes, des valeurs ancestrales est un devoir.

7. 4. LE TYPE DE MARIAGE (MARIAGE MIXTE OU INTER-ETHNIQUE)

Nous entendons par mariage mixte, l'union de deux bwaba et par mariage inter-ethnique l'union entre un ou une bwaba et une personne appartenant à une autre ethnie. Nous avons formulé l'hypothèse selon laquelle le brassage communautaire existant

dans la région, et plus précisément le mariage inter-ethnique pouvait avoir une influence sur notre phénomène d'étude. Mais les résultats de notre étude contredisent cette hypothèse. Car le mariage inter-ethnique est presque inexistant chez les bwaba.

Sur 74 personnes mariées, 66 soit 89 % sont en situation d'« homogamie ethnique » et 8 soit 11 % ont un ou une conjoint(e) appartenant à une autre ethnie. Cependant nous nous livrons ce qu'on observe chez les deux types de couples. Sur 68 personnes qui sont en situation d'« homogamie ethnique » et ont des filles, 31 soit 46 % ont excisé leurs filles.

Et, sur 8 personnes en situation de mariage inter-ethnique, 4 soit 50 % ont excisé leurs filles. On constate que le mariage inter-ethnique n'influence pas la pratique de l'excision. Le pourcentage est à peu près le même dans les deux cas (mariage mixte et mariage inter-ethnique).

De ce qui précède, nous constatons que la colonisation en implantant ses pouvoirs, ses valeurs, ses religions, ses modes de pensée, des techniques, a perturbé l'organisation sociale traditionnelle et a provoqué des bouleversements profonds. Il en résulte que ceux qui fréquentent cette école qui façonne des modes de pensée, ceux qui pratiquent ces religions sont plus réceptifs aux changements.

De notre étude, il ressort que le taux d'excision est faible dans ces familles. Le processus de « laïcisation » (scolarisation, instruction, urbanisation) et les religions importées ont un impact sur la pratique de l'excision dans le sens de la régression. Ces éléments pourraient laisser espérer un recul de la pratique. Car ils offrent d'autres moyens pour marquer la différence entre l'homme et la femme que la fonction graphique.

L'animisme, la non instruction, le milieu rural influencent également la pratique mais dans le sens d'un maintien, d'une reproduction. Nous pouvions ajouter l'islam à ces éléments car cette religion donne un nouveau contenu éthique à la pratique dans la société bwa. Chez les animistes et chez les personnes vivant en milieu rural, cette pratique régresse moins car le système familial est moins désintégré.

CONCLUSION GENERALE

Partis d'un certain nombre d'éléments auxquels on ne peut mettre en relation la pratique de l'excision chez les bwaba, nous nous sommes fixé comme objectifs à travers ce travail, la compréhension du phénomène excisionnel dans la société bwa de Houndé et voir quelle pouvait être l'influence des éléments tels que l'école, les religions importées, le brassage communautaire (mariage inter-ethnique), la structuration de la famille sur cette pratique dans la même société.

Le corps en soi dans la société bwa comme dans la plupart des sociétés de l'oralité porte la marque des rapports sociaux. Il est surchargé de signification, de valeurs sociales. Le corps plus spécifiquement l'organe sexuel parce qu'il condense la différence entre les sexes, est perçu et construit selon des pratiques sociales. Le corps chez les bwaba comme partout ailleurs est un enjeu social. L'excision a dans cette société une fonction graphique, celle de marquer la différence sociale entre l'homme et la femme et de confirmer la féminité. De ce fait, la femme non excisée était marginalisée. Mais aujourd'hui la situation a beaucoup changé et cette fonction graphique n'est pas nécessaire. Chez les bwaba instruits et ceux vivant en milieu urbain, le taux d'excision ne cesse de décroître, la femme non excisée est de plus en plus acceptée.

Vu la lutte menée actuellement par le comité national et ceux provinciaux contre cette pratique et le projet de loi interdisant l'excision qui devrait être présenté au parlement l'an prochain (1994), deux éléments importants à savoir l'éducation sexuelle à l'école et l'urbanisation pourraient favoriser un recul sensible de cette pratique. De même avec le développement des postes de santé maternelle et infantile (SMI), on pourrait parler des conséquences de l'excision aux femmes. Dans les centres de formation féminine et d'animation rurale, organiser des causeries sur le sujet. Et également diffuser des cassettes en langues nationales sur les problèmes posés par l'excision. Et, c'est après que la loi devrait être applicable.

BIBLIOGRAPHIE

1. OUVRAGES GENERAUX

- A. Van Gennep : « Les rites de passage ». Paris, 1909, Meimprimé Paris la Haye, 1969.
- Boudhila A. : « La sexualité en Islam ». Paris, PUF, 1975
- Clastres Pierre : « La société contre l'Etat ». Edition Minit, 1974.
- Deleuze Gilles et Guattari Félix : « Capitalisme et schizophrénie : l'antioedipe », Edition Minit, 1980.
- Diop Cheikh Anta : « Nations Nègres et cultures ». Présence Africaine, Paris 1979, Tome I.
- Fainsang Sylvie : « La femme de mon mari : anthropologie du mariage polygamique en Afrique et en France ». Editions Harmattan, 1988.
- Griaule Marcel : « Dieu d'eau » Fayard, 1966.
- Léon l'Africain : « Description de l'Afrique ». Paris, Maisonneuve, 1956, Tome II.
- Mauss Marcel : « Anthropologie et sociologie ». 4^e édition, PUF, 1968.
- Savonnet-Guyot Claudette : « Etat et sociétés au Burkina : essai sur la politique africaine ». Karthala, 1986.
- Schwartz Alfred : « La vie quotidienne dans un village Guéré » INADES, 2^e édition, 1975.

2. RAPPORTS ET ARTICLES GENERAUX

Bourdieu Pierre : « La domination masculine » dans Actes de la Recherche en Sciences Sociales N° 84, septembre 1990.

Delmas Soulie Françoise : « Place de la femme dans la famille chez les mossé de Haute-Volta : tradition et évolution en milieu urbain ». Ouagadougou, 1982.

Institut National des Statistiques et de la Démographie : Rapport provisoire du Projet UPV/79/P08 : « Etude de Folk Démographique comme base d'une politique de population en Haute-Volta » 1979.

3. OUVRAGES AYANT TRAIT A LA CONNAISSANCE DE LA SOCIETE BWA

Boni Nazi : « Crépuscule des temps anciens », Paris, Présence Africaine, 1961.

Capron Jean : « Univers religieux et cohésion interne dans les communautés villageoises traditionnelles ». Africa, International African. Institute Oxford University Press XXII, April 1962.

Capron Jean : « Association d'âge, économie, pouvoir chez les populations bwa pseywa ». In Paulme (D. dir.), classes et associations d'âge en Afrique de l'Ouest, Paris, Plan, 1971.

Capron Jean : « Communautés villageoises bwa ». Mali - Haute-Volta. Tome I Fascicule I, Paris, Institut d'Ethnologie - Musée de l'Homme, 1973.

Dr Cremer Jean : « Les Bobo : la vie sociale ». Tome III. Matériaux d'Ethnographie et de linguistique soudanaise.

Jean François Gascon : « Mutation Sociales dans une société rurale ouest-africaine : les bwa du Burkina Faso », Mémoire de D.E.A, Université François Rabelais, Tours, 1987.

Savonnet-Guyot Claudette : « Etat et sociétés au Burkina : essai sur le politique africain » Karthala, 1986.

MEMOIRES AYANT TRIT A LA CONNAISSANCE DE LA SOCIETE BWA

Coulibaly Assita Céline : « L'éducation traditionnelle de la jeune fille bwa dans la région de Houndé ». Mémoire de stage. Institut National d'Education, Année 1978-1979.

Tamini Botoubakuo Pascaline : « La famille bwa », mémoire cycle C, 2^e année ENA, 1975.

4. OUVRAGES PORTANT SUR LA PRATIQUE DE L'EXCISION

Collectif : « Les mutilations du sexe des femmes aujourd'hui en France ».

Erlich Michel : « La femme blessée : essai sur les mutilations sexuelles féminines ». Préface de Marc Augé, Edition Harmattan, 1986.

Hosken Fran : « Les mutilations sexuelles féminines » Préface de Benoite Groult Denoël/Gonthier, 1983.

Saurel Renée : « Bouches cousues, les mutilations sexuelles féminines et le milieu médical ». Edition Tierce, Paris, 1985.

Thiam Awa : « La parole aux négresses ». Préface de Benoîte Groult, Denoël / Gonthier, 1978.

5. MEMOIRS, ARTICLES PORTANT SUR LA PRATIQUE DE L'EXCISION

Annie de Villeneuve : « Etude sur une coutume somalienne : les femmes cousues ». *Journal de la société des Africanistes*. Paris, 1937, page 30.

Bationo Ernest : « Les mutilations sexuelles au Burkina Faso : description et stratégies de lutte, le cas de l'excision ». ENAM, mémoire de fin de cycle. Année 1990-1991.

Cartry M. : « Laalebasse de l'excision chez les gourmantché ». *Journal de la société des Africanistes*. 3(2) 1933.

Clerc Jean-Pierre : « Excisions officielles en Italie ». Le Monde du 24 février 1988.

Cook R.: « Damage to physical health from phraonic circumcission (infibulation) of females, a review of the medical litterature ». Compte rendu de la conférence de Presse de Terre des Hommes. Genève, 25 avril 1977.

Nandnaba Léonie : « La pratique de l'excision et les mentalités modernes chez les mossé de Pabré ». Université Nationale du Bénin. Faculté des Sciences de la Santé. Ecole Nationale des Assistants Sociaux. Année Académique 1987-1988.

Saurel Renée : « L'enterrée vive ». Les temps modernes. Paris, Février 1979, mai 1980 (n 319-406).

Sedgho Christiane épouse ILBOUDO : « Excision et sexualité ». Toulouse UTM 1984. Mémoire de maîtrise psychologie.

Sindzingué Nicole : « Le plus et le moins : à propos de l'excision ». In cahiers d'Etudes Africaines, 65, vol XVII(I), page 65-75, 1977.

ANNEXES

Carte

GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES VIEUX ET LES VIEILLES

1. NOM : PRENOMS :

2. Ethnie :

3. Religion :

4. Age :

5. Quelle est votre caste ? :

6. Etes-vous scolarisé ? :

.....

7. Comment est organisée la société Bwa ? :

Sur le plan social :

.....

.....

Sur le plan politique :

.....

.....

8. Quelles sont les différentes coutumes Bwaba ?

.....

.....

.....

9. Est-ce tout ou en existe-t-il d'autres dont vous ne pouvez pas parler ?

.....

.....

**Si la personne n'a pas cité l'excision parmi les coutumes, on pose la question N° 10,
au cas contraire on pose la question N° 11**

10. Et l'excision, est-ce une coutume Bwa ? :

11. Que pensez-vous de l'excision ? :

.....

12. Quels rapports y a-t-il entre l'excision et les autres coutumes ? :

.....

13. Depuis quand cette pratique existe-t-elle chez les Bwa ? :

.....

14. Cette pratique est-elle antérieure aux religions importées ? :
-
15. Pourquoi pratiquez-vous l'excision ? :
-
-
16. Pourquoi le Bwaba traditionnellement ne pratique-t-il pas la circoncision ? :
-
-
17. Une fille non excisée peut-elle prétendre au mariage ?
-
18. Existe-t-il une initiation des jeunes filles ? :
- Si oui, en quoi consiste-t-elle ? :
-
-
19. Existe-t-il une initiation des jeunes garçons ? :
- Si oui en quoi consiste-t-elle ? :
-
20. Comment appelle-t-on les termes suivants en bwamu ?
- excision :
- circoncision :
- exciseuse :
- fille excisée :
- fille non excisée :
- clitoris :
21. Le terme clitoris a-t-il une autre signification en bwamu ? :
-

GUIDE D'ENTRETIEN (pour les exciseuses)

1. NOM : PRENOMS :
2. Ethnie :
3. Religion :
4. Age :
5. Lieu de naissance :
6. Lieu de résidence :

Période
Lieu

8. Etes-vous scolarisé ? :
9. Quelle est votre caste ? :
10. Depuis quand excisez-vous ? :
11. Comment êtes-vous devenue exciseuse ? :
12. Pourquoi excisez-vous ? :
13. Quel est le rôle du clitoris ? :
14. Quel est le nom du clitoris en Bwamu ? :
15. Ce nom a-t-il une autre signification en Bwamu ? :
.....
16. Quelles sont les différentes significations de l'excision ? :
.....
17. Quel est l'instrument utilisé ? :
18. L'instrument a-t-il une signification ? :
.....
19. Cet instrument sert-il à autre chose en dehors de l'excision ? :
.....

20. A quel moment doit-on vous avertir ? :

.....

21. Une fois avertie, que faites-vous ? :

.....

22. Y a-t-il des sacrifices avant ou après l'opération ? :

.....

23. Quel est le but de ces sacrifices ? :

.....

24. Quel type d'opération faites-vous ? :

.....

25. Comment se déroule l'opération ? :

.....

26. Quand est-ce que se déroule l'opération ? :

Mois de l'année :

Semaine du mois :

Moment de la journée :

27. Au moment de l'opération quelles sont les erreurs à ne pas commettre ? :

.....

28. Y a-t-il des jours fastes pour l'excision ? :

Pourquoi ? :

29. Y a-t-il d'autres opérations le jour de l'excision ? :

Si oui lesquelles ? :

30. En excisant, avez-vous le sentiment de faire souffrir ? :
-
31. L'excision est-elle individuelle ou collective ? :
-
32. Y a-t-il un âge pour l'excision ? :
- Si oui pourquoi à cet âge ? :
-
-
- Si non quels sont les différents âges auxquels on excise ? :
33. Selon vous quel est le meilleur âge de l'excision ? :
- Pourquoi ? :
34. Quand cet âge est dépassé, que faut-il faire ? :
-
35. Comment prépare-t-on la future excisée ? :
-
36. Quels produits utilisez-vous pour les soins ? :
-
37. Quelles sont les causes des « accidents » ? :
-
38. En cas d'accident, que faites-vous ? :
-
39. Avez-vous une rémunération ? :
- Si oui en quoi consiste-t-elle ? :

40. Exercez-vous d'autres activités en plus de celle d'exciseuse ? :
-
41. Quels sont les avantages de l'excision ? :
-
42. Y a-t-il des inconvénients à ne pas être excisée ? :
-
43. Est-ce que l'ablation du clitoris va changer des choses sur le corps de la fille ? :
-
44. L'excision change-t-elle quelque chose dans le rôle de la femme ? :
-
45. Que pensez-vous d'une fille excisée ? :
-
46. Est-ce qu'une fille non excisée peut se marier ? :
-
47. Qui amène la fille chez vous ? :
-
48. Y a-t-il des parents qui refusent l'excision de leur fille ? :
-
49. Qu'est-ce qui a changé dans cette pratique, depuis que vous l'excisez ? :
-
-
-
50. En quoi consiste l'éducation de la jeune fille bwa ? :

.....
.....

51. Existe-t-il une initiation des jeunes filles ? :

Si oui, en quoi consiste-t-elle ? :

.....
.....
.....

52. Une fille non excisée peut-elle participer à cette initiation ? :

.....

**QUESTIONNAIRE A POSER A TOUT BWABA AGE D'AU MOINS 15 ANS
(HOMME ET FEMME)**

IDENTIFICATION

1. Nom : Prénom(s) :
2. Age :
3. Ethnie :
4. Situation matrimoniale :
- Célibataire
- Marié(e)
- Veuf(e)
- Concubinage
- Autres cas (à préciser)
5. Niveau d'instruction :
- | | |
|------------|-------------------------|
| Aucun | Supérieur |
| Primaire | Ecole coranique |
| Secondaire | Autres cas (à préciser) |
6. Activité professionnelle :
- * Principale :
- * Secondaire :
7. Religion :
- | | |
|------------|----------------|
| Pratiquant | Non pratiquant |
|------------|----------------|

Pour les hommes :

8. Nombre d'épouses :
9. L'âge de ou des épouses :
-
10. L'ethnie de ou des épouses :
-
11. Niveau d'instruction de ou des épouses :
-
12. Activité professionnelle de ou des épouses :
- * Principale :
-
- * Secondaire :
-
13. Religion de ou des épouses :
-

Pour les femmes

14. Le rang dans le ménage :
15. L'âge du mari :
16. L'ethnie du mari :
17. Niveau d'instruction du mari :
18. Activité professionnelle du mari :
- * Principale :
- * Secondaire :
19. Religion du mari :
20. Profession des parents :
21. Profession des grands-parents :
22. Lieu de naissance :
23. Lieu de résidence :

24. Itinéraire résidentiel :

Période	
Lieu	

25. Avez-vous des enfants ?

oui

non

26. Si oui, nombre de garçons

 nombre de filles

27. Quel(s) est (sont) l'(es) âge(s) de votre ou de vos filles ?

1^{re} fille:

2^e fille :

3^e fille:

4^e fille:

28. Avez-vous excisé vos filles ?

oui

non

29. Si oui,

* A quel âge, les avez-vous excisés ? :

.....

* Pourquoi ? :

.....

.....

30. Si non,

* Pensez-vous le faire un jour ? :

* Pourquoi :

.....

.....

31. Avez-vous circoncis vos garçons ?

oui

non

32. Si oui,

* A quel âge, les avez-vous circoncis ? :

.....

* Pourquoi :

.....

33. Si non,

* Pensez-vous le faire un jour ? :

* Pourquoi :

.....

.....

34. Qui dans la famille prend la décision d'exciser ou de circoncire les enfants ? :

.....

* Pourquoi ? :

.....

35. En quoi consiste l'éducation de la jeune fille bwa ? :

.....

.....

.....

36. Existe-t-il une initiation des jeunes filles ?

oui

non

37. Si oui, en quoi consiste-t-elle ? :

.....

.....

.....

.....

38. Une fille non excisée peut-elle participer à cette initiation ? :

* Pourquoi ? :

.....

39. Aimerez-vous avoir des rapports sexuels avec une fille non excisée ?

oui

non

40. Si oui, pourquoi ? :

.....

41. Si non, pourquoi ? :

.....

42. Aimerez-vous marier une fille non excisée ?

oui

non

43. Si oui, pourquoi ? :

.....

44. Si non, pourquoi ? :

.....

45. Est-ce que la femme doit être excisée avant d'être considérée comme femme ?

* Pourquoi ? :

.....

.....

46. Selon vous, pourquoi excise-t-on les filles ? :

.....

.....

47. A quel âge, excise-t-on les filles ?

* Avant :

* Actuellement :

48. Selon vous, quel est le bon âge de l'excision ?

* Pourquoi ? :

.....

49. Est-ce qu'une femme peut être une bonne épouse si elle n'est pas excisée ?

* Pourquoi ? :

.....

.....

50. Citez trois qualités de la femme excisée :

1. Pourquoi :

.....

2. Pourquoi :

.....

3. Pourquoi :

.....

52. Citez trois défauts de la femme excisée :

1. Pourquoi :

.....

2. Pourquoi :

.....

3. Pourquoi :

.....

53. Citez trois qualités de la femme non excisée :

1. Pourquoi :

.....

2. Pourquoi :

.....

3. Pourquoi :

.....

54. Citez trois défauts de la femme non excisée :

1. Pourquoi :

.....

2. Pourquoi :

.....

3. Pourquoi :

.....

55. Selon vous, est-il utile d'exciser les filles ? :

.....
.....

56. Connaissez-vous des femmes qui ne sont pas excisées ? :

.....
.....

57. Comment percevez-vous une femme mûre non excisée ? :

.....
.....

58. Etes-vous excisée ? :

59. Votre ou vos conjointe(s) est (sont) -elle(s) excisée(s) ?

.....

60. Pourquoi les bwaba traditionnellement ne pratique pas la circoncision ? :

.....
.....
.....